



Convention Locale d'Application du Contrat de Ville Quartier Sources-Pérollier 2024-2030



TABLE DES MATIERES

EDITO DE SEBASTIEN MICHEL	4	4 LES ELEMENTS DE DIAGNOSTIC PAR GRANDS ENJEUX	36
EDITO DE RENAUD PAYRE	5	4.1 Education, parentalité, jeunesse, vivre ensemble, sport & culture	37
EDITO DE SALWA PHILIBERT	6	4.2. Emploi, entrepreneuriat, développement économique, commerces de proximité, mobilité	40
1 LA PRESENTATION DE LA VILLE D'ÉCULLY ET DU QUARTIER DES SOURCES-PEROLLIER	7	4.3 Cadre de vie, GSUP, sécurité, prévention, tranquillité	42
1.1 Portrait synthétique de la ville d'Écully	7	4.4 L'essentiel à retenir	44
1.2 Présentation du Quartier Sources-Pérolier	14	5 LA FEUILLE DE ROUTE DU QUARTIER SOURCES – PEROLLIER	47
1.3 La précarisation des ménages	15	5.1 Les défis à l'échelle du quartier	47
1.4 Une vie associative fragile et un vivre ensemble appauvri	16	5.2 Les orientations stratégiques de la CLA	48
1.5 La sécurité et la tranquillité en question	17	5.3 La déclinaison opérationnelle de la stratégie AGILE	49
1.6 Matrice AFOM du quartier : Synthèse	18	6 LA PLACE DES HABITANTS AU SEIN DE LA CONVENTION LOCALE D'APPLICATION	52
2 LE QUARTIER SOURCES-PEROLLIER ET LA POLITIQUE DE LA VILLE	19	6.1 Contexte actuel de participation	52
2.1 Les origines du quartier Sources-Pérolier à Écully	19	6.2 La création d'une instance de participation habitante inclusive et fonctionnelle	53
2.2 L'évaluation de la Convention Locale d'Application 2015-2023 et l'évolution du quartier	21	6.3 Collaboration multidimensionnelle : Ville, État, Métropole, Bailleur et Structures Associatives	53
2.3 Le besoin d'une intervention partenariale coordonnée et renforcée, mise en avant par la Ville	26	6.4 Accompagnement et Formation	53
2.4 Le classement en QPV pour la période 2024-2030 : une opportunité pour agir « mieux » et « plus »	27	7 GOUVERNANCE, PILOTAGE ET SUIVI-EVALUATIF DE LA CONVENTION LOCALE D'APPLICATION	54
2.5 L'essentiel à retenir	31	7.1 Le cadre général : le Contrat de Ville Métropolitain	54
3 UNE CONVENTION LOCALE D'APPLICATION AU PLUS PRES DES BESOINS DU QUARTIER	32	7.2 L'enjeu de la gouvernance et du pilotage partagé de la CLA	54
3.1 Des efforts pour mobiliser le droit commun ces dernières années	32	7.3 Engagements des signataires	56
3.2 Malgré ces efforts, une situation qui se détériore	33	7.4 Un suivi évaluatif de la CLA, pour améliorer son fonctionnement et s'assurer de l'atteinte des objectifs	57
3.3 Une concertation d'ampleur, qui permet de fédérer les acteurs et habitants autour de priorités fortes	33	7.5 Propositions pour le système d'évaluation	59
3.4 Une Convention Locale d'Application qui se veut mobilisatrice, opérationnelle, priorisée et évaluable	34	SIGNATAIRES	61
3.5 Une ambition : dynamiser la cohésion sociale et œuvrer à « l'agrafage » du quartier au territoire	35	8 GLOSSAIRE	64
3.6 L'essentiel à retenir	36		

TABLE DES ILLUSTRATIONS

<i>Tableau 1 - Population par grandes tranches d'âges sur la commune d'Écully</i>	7	<i>Tableau 5 – Demandeurs d'emploi sur la commune d'Écully par IRIS</i>	11
<i>Tableau 2 - Comparaison des niveaux de vie médians en 2020 sur Écully et les communes alentours</i>	9	<i>Tableau 6 - Comparaison du revenu disponible par unité de consommation sur le 1^e quartile entre les QPV de la Métropole de Lyon et l'iris des Sources d'Écully en 2020</i>	15
<i>Tableau 3 - Comparaison des revenus par IRIS des ménages sur le 1^{er} et le 3^e quartile</i>	10	<i>Tableau 7 – Précarité financière des habitants (données communales issues de la note de présentation du QVA Soucres-Pérollier en 2022)</i>	16
<i>Tableau 4 – Allocataires percevant le RSA socle sur la commune d'Écully par IRIS</i>	10		

Edito de Sébastien MICHEL Maire d'Écully,



Au cœur de la ville d'Écully, le quartier Sources Pérollier a été le témoin d'une évolution significative au fil des années. Dès 1994, il a été identifié dans le cadre de la politique de la ville, une démarche ambitieuse visant à réduire les inégalités sociales et territoriales. En 2014, le quartier a été catégorisé "quartier de veille active" au regard des critères de la loi Lamy visant à recentrer les interventions sur les zones en grande difficulté et signifiant que le quartier nécessitait une intervention coordonnée et appuyée des partenaires via la mobilisation du droit commun.

Malgré les nombreux efforts déployés au cours des années, le quartier Sources Pérollier a fait face à des changements socio-économiques majeurs, marqués par une dégradation du niveau de vie de ses habitants. Ces défis ont nécessité de repenser les stratégies d'intervention locale et de réaffirmer l'engagement des différentes parties prenantes.

La publication du Décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains a apporté une nouvelle dimension à notre action commune. En intégrant le quartier Sources Pérollier en tant que quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), elle a souligné l'importance cruciale de concentrer nos ressources et nos efforts pour inverser les tendances défavorables et renforcer le tissu social de la communauté.

C'est dans ce contexte que la présente Convention Locale d'Application (CLA) trouve sa raison d'être. Elle représente le fruit d'une collaboration étroite entre les différentes institutions impliquées, à savoir l'État, la Région, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Métropole de Lyon, l'Éducation Nationale, l'Agence Régionale de Santé (ARS), les acteurs associatifs (Centre social, Comité de Gestion, Maison de Quartier, associations de locataires), les habitants et la Commune d'Écully. La CLA vise à coordonner nos actions, à mobiliser nos ressources respectives et à définir des objectifs communs pour redynamiser le quartier pour toute la durée du Contrat de Ville Métropolitain 2024-2030.

En rassemblant nos forces, nous aspirons à créer un cadre d'intervention dynamique, capable de répondre aux défis spécifiques du quartier Sources Pérollier. Cette convention marque le début d'une nouvelle ère de collaboration, où notre engagement envers le quartier et ses habitants prendra forme à travers des initiatives concrètes et coordonnées.

Nous sommes convaincus que cette démarche collective contribuera à restaurer la vitalité du quartier, à améliorer la qualité de vie de ses résidents et à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté solidaire. La Convention Locale d'Application constitue ainsi un levier essentiel pour façonner un avenir meilleur, ambitieux et prospère pour le quartier Sources Pérollier.

Edito de Renaud PAYRE

Vice-Président de la Métropole de Lyon, A l'Habitat, au logement social et à la politique de la ville



Pour les grandes lyonnaises et les grands lyonnais les quartiers sont des espaces de vie, de sociabilité et d'échanges. Depuis des décennies, notre métropole a peu à peu pris sens par ses quartiers et en particulier ses quartiers populaires. Depuis la Grappinière à Vaulx en Velin en 1979 en passant par la marche pour l'égalité et contre le racisme née aux Minguettes en 1983 jusqu'aux émeutes de 1990 c'est ici que se sont inventés les principes fondamentaux de la politique de la ville. Mais c'est surtout ici que des femmes et des hommes ont cherché à inventer, réinventer le lien social dans les quartiers de manière de plus en plus en plus délicate, de plus en plus ardue tant les inégalités se sont accrues depuis 40 ans.

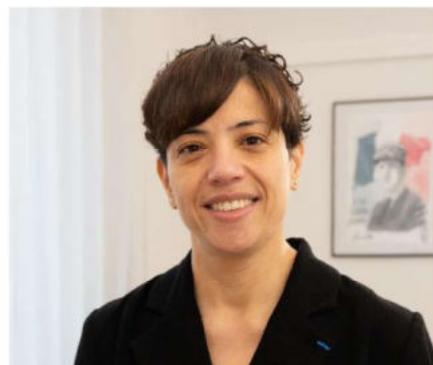
Le contrat de ville et la convention locale d'application d'Ecully qui le déclinent permettent de donner un cap à l'action des pouvoirs publics, des associations, des structures d'éducation populaire, des habitants et habitantes dans nos quartiers populaires. Ils prennent une importance singulière pour la période 2024-2030. En effet, l'ampleur des défis écologiques et sociaux auxquels les quartiers populaires sont confrontés implique, plus que jamais, de mobiliser toutes les politiques publiques pour assurer transition et justice sociale. Les habitantes et les habitants sont en effet les premières victimes du réchauffement climatique et des inégalités. Depuis 2020, la Métropole de Lyon mobilise des moyens pour définir un projet patrimonial et urbain de requalification du quartier des Sources et accompagner ce quartier et celui du Pérollier au travers des projets de gestion sociale et urbaine de proximité ou du soutien aux animations de l'été. Ces interventions sont non seulement nécessaires au regard des défis et des difficultés mais se justifient également par la convergence des ambitions et des orientations pour le territoire lyonnais.

La convention Locale d'application d'Ecully apporte une nouvelle pierre à l'édifice de cette transformation en s'attachant à consolider le socle, à savoir l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitantes et des habitants. Trois priorités caractérisent le contrat de ville métropolitain. D'abord assurer par tous les moyens possibles l'accès aux droits et aux services publics des habitants et habitantes des quartiers populaires. Cela suppose la mobilisation de l'ensemble des pouvoirs publics. C'est la voie privilégiée pour réduire les inégalités, objectif essentiel de la politique de la ville. Ensuite renforcer la présence humaine dans nos quartiers populaires pour plus de tranquillité, pour assurer une plus grande réussite à toutes et tous. Enfin rendre possible la participation effective des habitants et habitantes et faire en sorte qu'ils soient associés à la conduite de la politique dans les quartiers populaires. Ils sont les premiers porteurs des solutions. Ces priorités doivent d'être déclinées au plus proche des besoins des quartiers populaires d'Ecully.

La convention Locale d'application porte des ambitions sociales marquées en matière de trajectoires individuelles pour l'insertion, l'éducation ou la santé, d'accompagnement à la parentalité ou encore d'amélioration du vivre ensemble. Il est également souhaité de travailler à la transition écologique, à la tranquillité publique et au désenclavement des quartiers. La Métropole de Lyon se veut accompagnante sur ces enjeux en mobilisant les politiques de droit commun de l'ensemble des partenaires qui devront conforter les actions entreprises afin de contribuer à la qualité de vie et à la réussite des quartiers populaires d'Ecully.

Edito de Salwa PHILIBERT

Sous-Préfète, chargée de mission politique de ville



La nouvelle génération de contrats de ville "Engagements quartiers 2030" est placée sous le prisme de la proximité.

Proximité avec les habitants : leur parole, leur consultation est à l'origine des enjeux des nouveaux contrats de ville. Que ce soit par les modalités de participation citoyenne propre à chaque territoire, mais aussi par les concertations citoyennes menées en 2023 par l'Etat au plus près des quartiers, ou encore par les assises des quartiers populaires conduites par la Métropole de Lyon, les habitants ont pu s'exprimer, partager leur quotidien et leurs besoins.

Proximité avec les territoires : les élus ont été pleinement associés à la démarche de mise en place de la nouvelle géographie prioritaire. Les nouveaux périmètres des quartiers ont été travaillés avec les réalités de terrain, les fragilités nouvelles observées ou encore les projets d'aménagement à venir. Le dimensionnement des quartiers a été questionné avec les élus, les techniciens des collectivités et ceux de l'Etat, avec le souci permanent de la cohérence territoriale, de l'adaptation fine aux territoires.

Proximité dans le déploiement d'"Engagements Quartiers 2030" : lancé par le Président de la République avec des orientations claires, le plan "Quartiers 2030" a l'ambition de décliner au plus près des réalités territoriales les engagements liés à la politique de la ville. En effet, les nouveaux contrats de ville, au-delà des enjeux portés à l'échelle intercommunale, doivent prendre en considération les projets de territoires à la maille communale et/ou celle des quartiers. Pour le contrat de ville déployé au niveau de la Métropole de Lyon, le choix a été fait de traduire ces projets de territoires par des conventions locales d'application

C'est dans ce contexte que la commune de Écully déploie la présente convention. Elle a vocation à constituer la coloration territoriale du contrat de ville métropolitain, en l'adaptant au plus près des besoins des Écullois, Éculloises. Elle est en adéquation avec le contrat de ville, tout en portant des déclinaisons spécifiques à Écully

Aux côtés de l'Etat et de la Métropole, je salue particulièrement l'engagement de la commune de Écully, qui par cette convention, a choisi d'analyser ses besoins propres et de poser des réponses concrètes pour les habitants de son quartier prioritaire. Agir à Écully, c'est notamment, prioriser les actions en matière de cadre de vie et d'habitat, de tranquillité et de sécurité ainsi que d'accès à l'emploi. Agir à Écully c'est aussi travailler à la cohésion sociale autour du vivre ensemble.

La mise en œuvre de cette convention et sa réussite reposent sur la mobilisation des acteurs de la politique de la ville. Services de l'Etat, collectivités, bailleurs, organismes sociaux, associations, tous sont les chevilles ouvrières de cette ambition collective en associant leurs compétences et leurs moyens. La coordination de proximité entre ces différentes énergies est la clé d'une réponse de qualité apportée aux habitants.

Forts de ces outils contractuels, co-construits et partagés, forts de ces partenariats noués, nous entrons dès à présent dans le temps de la déclinaison et donc de l'action. Notre cap est donc clair : garantir l'égalité républicaine dans les quartiers et toujours améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

La Présentation de la ville d'Écully et du quartier des Sources-Pérollier

1.1 Portrait synthétique de la ville d'Écully

1.1.1 Une commune dynamique

Écully est une commune française située dans le département du Rhône, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle compose de 18 687 habitants (population totale au 1er janvier 2021) répartie sur une superficie totale de 8,5 km². Avec une densité de 2198 habitants au km², la démographie communale est en hausse de 11% par rapport à 1999.

Écully se trouve à environ 5 kilomètres du centre-ville de Lyon. Cette localisation stratégique en fait une ville attractive pour ceux qui travaillent à Lyon mais souhaitent vivre dans un environnement plus calme et résidentiel.

La commune d'Écully a une histoire riche, remontant à l'Antiquité. Elle est notamment connue pour ses manoirs construits par les soyeux lyonnais au XIXe siècles ou le château du Vivier qui est aujourd'hui lieu d'accueil des activités de l'Institut Lyfe (anciennement Institut Paul Bocuse), première école hôtelière de France. Écully est réputée pour son cadre de vie agréable. La ville offre un équilibre entre les espaces verts, les équipements urbains et une ambiance paisible. On y trouve de nombreux parcs, jardins, et espaces de loisirs qui permettent aux habitants de profiter de la nature tout en étant à proximité de la vie citadine.

La ville abrite plusieurs établissements d'enseignement de qualité, dont l'École Centrale de Lyon, une école d'ingénieurs de renom, ainsi que de nombreuses écoles primaires et secondaires. Cela en fait une destination prisée par les familles qui souhaitent offrir une éducation de qualité à leurs enfants.

Écully possède un tissu économique diversifié, avec la présence de nombreuses entreprises, commerces et restaurants. Le parc d'activités Techlid, situé à proximité, est un important pôle économique qui accueille de nombreuses entreprises technologiques et de recherche.

La ville propose une vie culturelle et associative dynamique. On y trouve des événements culturels, des expositions, des concerts et des festivals tout au long de l'année. Les habitants peuvent également profiter des nombreuses activités de plein air, comme la randonnée et le cyclisme, grâce à la proximité des montagnes et des vignobles de la région du Beaujolais.

Tableau 1 - Population par tranches d'âges sur la commune d'Écully

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	18 071	100	18 028	100	18 789	100
0 à 14 ans	3 492	19,3	3 198	17,7	3 565	19
15 à 29 ans	3 935	21,8	4 040	22,4	4 174	22,2
30 à 44 ans	3 034	16,8	2 774	15,4	2 750	14,6
45 à 59 ans	3 216	17,8	3 242	18	3 395	18,1
60 à 74 ans	2 656	14,7	2 614	14,5	2 779	14,8
75 ans ou +	1 738	9,6	2 160	12	2 126	11,3

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023

1.1.2 L'inscription dans un territoire Métropolitain dynamique

Le territoire de la métropole de Lyon compte 59 communes, près de 1,4 million d'habitants et un taux de croissance annuel de l'ordre de 0,9%. La dynamique de l'emploi, les fonctions universitaires et de recherche, le développement de la métropole tertiaire sont parmi les principaux ressorts de son dynamisme.

La Métropole de Lyon est un territoire également caractérisé par :

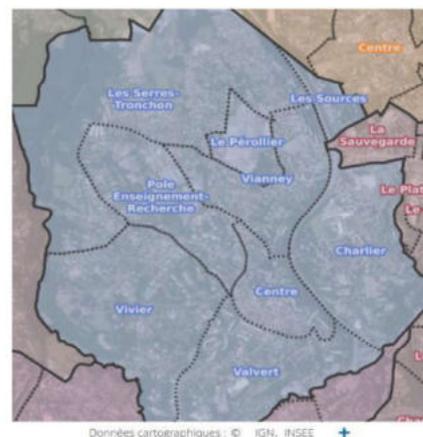
- Sa dimension : il s'agit de la deuxième plus grande métropole de France en termes de population, après la Métropole du Grand Paris.
- Son dynamisme économique : Lyon est un important pôle économique et financier en France. La Métropole de Lyon se distingue par une économie diversifiée, allant de l'industrie à la recherche et développement, en passant par les services et les nouvelles technologies. Elle accueille de nombreuses entreprises internationales et est reconnue pour son dynamisme économique.
- Son ancrage culturel : la Métropole est réputée pour son riche patrimoine culturel. La ville de Lyon a notamment été inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en raison de son centre historique, de ses traboules (passages secrets) et de son architecture remarquable.
- Sa polarité d'enseignement : La Métropole de Lyon est un centre éducatif et de recherche majeur en France. Elle abrite plusieurs universités et grandes écoles renommées, contribuant ainsi au dynamisme intellectuel et à l'innovation.
- Son accessibilité : la Métropole de Lyon est bien connectée, disposant d'un réseau de transport public développé, y compris le métro, le tramway et les bus. La métropole est également un nœud de transport important, avec des liaisons ferroviaires et routières nationales et internationales.
- Son environnement et qualité de vie qu'elle propose : La Métropole de Lyon met en avant des initiatives en faveur de l'environnement et du développement durable. Elle s'engage dans des projets visant à améliorer la qualité de l'air, à développer les espaces verts et à promouvoir des modes de vie durables.
- Son goût pour l'Innovation : Lyon a été pionnière dans certaines initiatives urbaines, telles que la rénovation de quartiers, le développement de zones piétonnes, et la promotion d'espaces publics conviviaux.

Le territoire est néanmoins marqué par de fortes inégalités sociales avec la présence de zones urbaines où les indicateurs socio-économiques pointent une fragilité nécessitant une intervention forte des pouvoirs publics : ainsi, lors de l'établissement de la géographie prioritaire telle que voulue par la Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine dite "Loi Lamy", 37 quartiers prioritaires (QPV) et 29 quartiers de veille active (QVA) ont pu être identifiés dont le quartier Sources-Pérollier en qualité de QVA

1.1.3 Des inégalités infra-territoriales aggravées

La commune d'Écully est découpée en neuf **zones infra communales – les IRIS** – correspondant aux unités spatiales statistiques de référence utilisées par l'INSEE :

- Les Sources
- Vianney
- Le Pérollier
- Les Serres-Tronchon
- Vivier
- Pôle Enseignement Recherche
- Centre
- Charlier
- Valvert



A noter : ce découpage ne se superpose pas avec les autres découpages administratifs (ex : carte scolaire) et si l'IRIS "Les Sources" est similaire à ce qui est retenu au titre de la géographie prioritaire, tel n'est pas le cas pour l'IRIS "Le Pérollier" qui couvre essentiellement la zone commerciale voisine alors que le périmètre concerné est à cheval sur Les Serres Tronchon et Vianney. Néanmoins, l'INSEE collectant des données selon le zonage IRIS, cela peut permettre des objectivations de comparaison entre quartiers.

Des disparités économiques fortes sont constatées entre certains IRIS de la commune : par exemple, l'IRIS Sources se démarque par un revenu moyen très bas comparativement à celui de l'IRIS Valvert.



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi 2020)

A noter : Les QPV de la Métropole de Lyon ont en moyenne un revenu disponible médian (par UC) en 2020 de 14888 euros. Sur le QPV de la Duchère, ce revenu est à 15390 euros.

Tableau 3 - Comparaison des revenus par IRIS des ménages sur le 1er et le 3e quartile

	2020		2015	
	1er quartile (€)	3e quartile (€)	1er quartile (€)	3e quartile (€)
Les Sources	12 230 €	20 280 €	11 096 €	18 844 €
Vianney	17 500 €	37 190 €	16 742 €	34 669 €
Le Pérollier	Ns	Ns	Ns	Ns
Les Serres-Tronchon	18 890 €	47 090 €	18 228 €	44 820 €
Vivier	28 390 €	50 540 €	26 217 €	51 149 €
Pole Enseignement-Recherche	19 650 €	36 350 €	18 920 €	36 867 €
Centre	18 980 €	37 870 €	18 461 €	34 926 €
Charlier	19 770 €	39 270 €	18 141 €	36 862 €
Valvert	25 280 €	49 030 €	25 237 €	51 339 €
Total	20 086 €	39 703 €	19 130 €	38 684 €

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi).

Les différents quartiers d'Écully montrent de forts écarts de revenus. Aux Sources, les foyers économiques précaires se concentrent plus qu'ailleurs (voir tableau 3) : les écarts de revenus entre les 1^{er} et le 3e quartiles sont de 8050 euros en 2020, alors que ce même écart est de 23750 euros sur Valvert

Tableau 4 – Allocataires percevant le RSA socle sur la commune d'Écully par IRIS

	Population en 2019	2015	2019	2021
Les Sources	1871	74	86	78
Vianney	2135	37	45	40
Le Pérollier	58	Ns	Ns	Ns
Les Serres-Tronchon	2087	31	33	35
Vivier	2009	Ns	11	8
Pole Enseignement-Recherche	2479	Ns	12	20
Centre	2556	28	31	41
Charlier	2999	45	43	49
Valvert	2753	Ns	21	20
Total	18947	215	282	291

Sources : INSEE, Recensements de la population (2019), Caisse Nationale d'Allocations Familiales (2015, 2019, 2021)

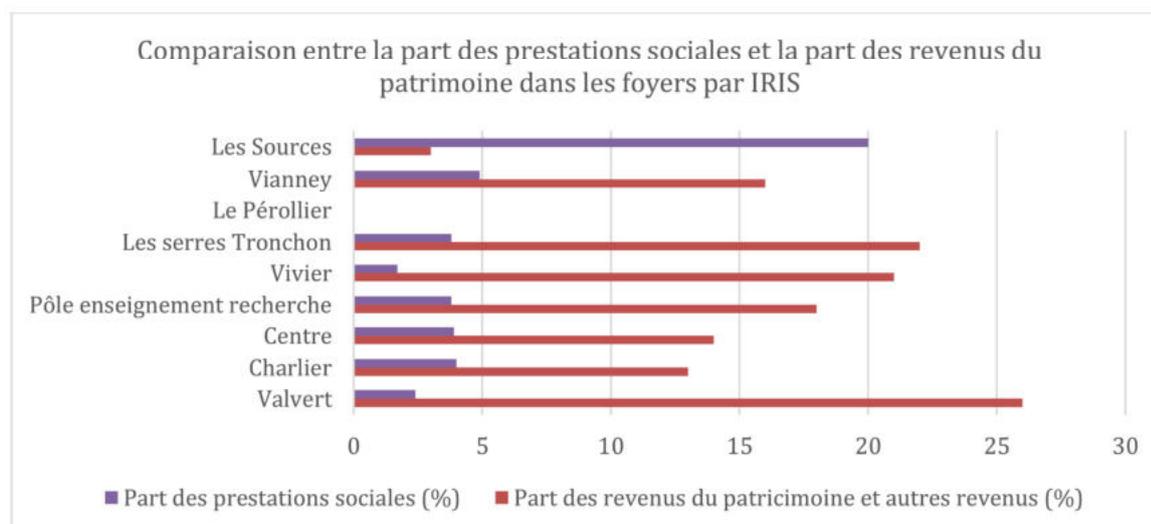
Tableau 5 – Demandeurs d’emploi sur la commune d’Écully par IRIS

	2015		2022	
	DEFM	DEFM catégories ABC moins de 26 ans	DEFM	DEFM catégories ABC moins de 26 ans
Les Sources	215	27	185	27
Vianney	131	16	146	23
Le Pérollier	Ns			
Les Serres-Tronchon	138	19	133	19
Vivier	Ns		113	11
Pôle Enseignement-Recherche	102		158	24
Centre	142	18	142	26
Charlier	200	35	222	34
Valvert	162	16	151	14
Total	1090	131	1250	178

Source : France Travail-Dares, STMT (INSEE, au 31 décembre 2015 et 2022)

DEFM : Demandeurs d’Emploi en Fin de Mois

Le nombre de demandeurs d’emploi est en hausse sur les 7 dernières années sur la commune, avec une augmentation notable chez les moins de 26 ans. La part des DEFM résidant sur le quartier des Sources augmente dans le temps.



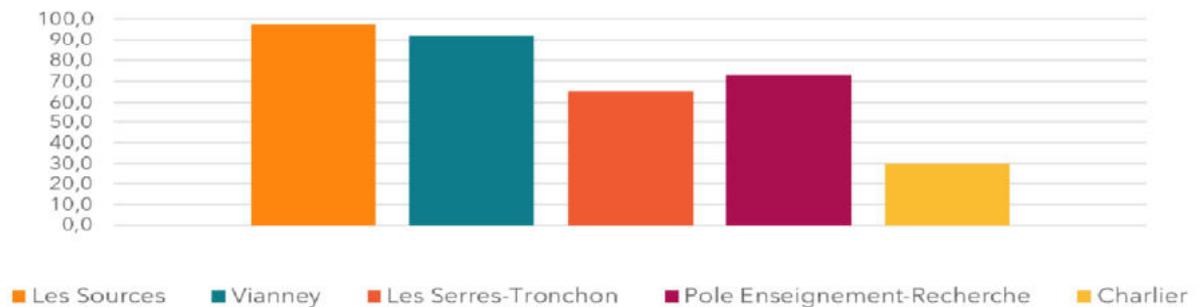
Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi 2020).

Concernant le patrimoine des foyers, la répartition des écullais au sein des IRIS vient appuyer les différences économiques et la concentration de certains foyers plus précaires dans certaines parties de la commune, notamment sur les Sources et Vianney.

1.1.4 D’un point de vue urbanistique

Le parc social se concentre principalement sur les IRIS de la commune les plus en difficulté d’un point de vue économique, qui composent le zonage **Les Sources et Vianney**. 42% des logements sociaux de la

commune sont sur ces deux IRIS, dont les constructions sont majoritairement issues de la période après-guerre/ Trente Glorieuses, concentrant les problématiques urbaines de ces grands ensembles sur les zones déjà précaires de la commune (voir figure 1).



En regardant plus en détail la répartition du parc locatif social ancien (1949-1975) sur la commune, ils se concentrent particulièrement sur le quartier Sources-Pérollier au nord-est :

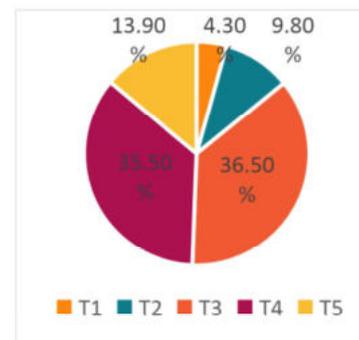
- A l'ouest le bas Pérollier et le haut Pérollier séparés par l'école maternelle et élémentaire du Pérollier. Le Pérollier comprend six bâtiments d'environ huit étages. Le bas Pérollier a été construit en 1965 et le haut Pérollier n'a été construit qu'une dizaine d'années plus tard en même temps que les Sources.
- A l'est, les Sources HLM comprenant neuf tours d'une quinzaine d'étages et les Sources ILN comprenant trois tours de même hauteur qui ont été construites dans les années soixante-dix au même moment que la construction de l'autoroute.



L'ensemble des logements est propriété du bailleur social ALLIADE et forment une résidence privée, la ville n'étant propriétaire que du groupe scolaire « Le Pérollier »

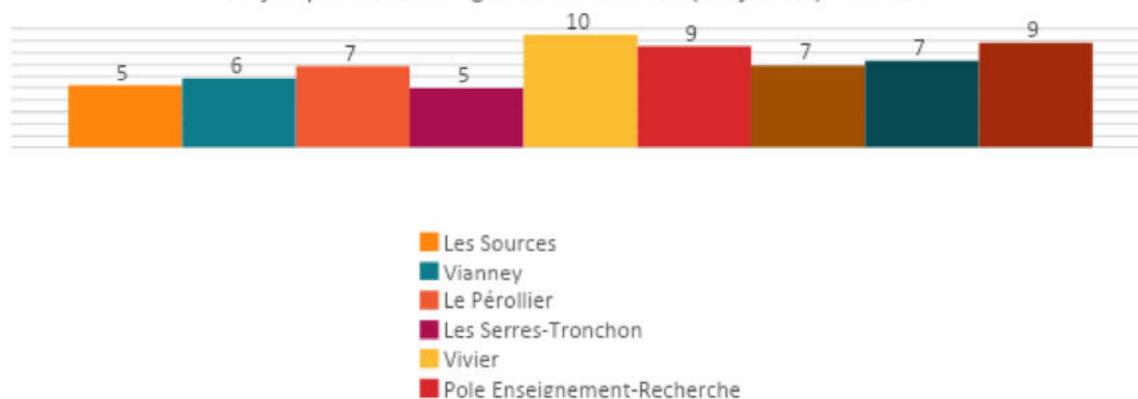
Par ailleurs, l'offre locative sociale est composée de :

- 4,3% de T1
- 9,8% de T2
- 36,5% de T3
- 35,5% de T4
- 13,9% de T5



Soit une offre très propice à l'installation de familles avec enfant(s) mineur(s)

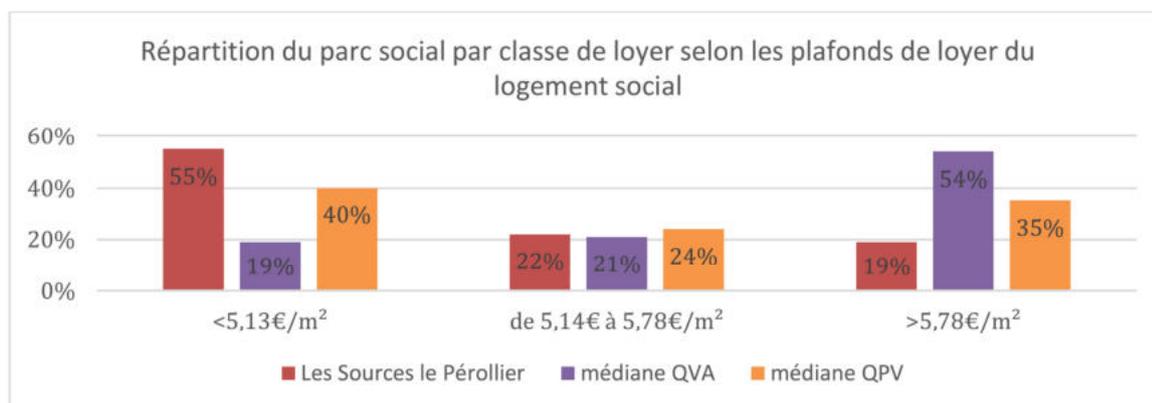
Loyer par m² des logements sociaux (moyenne) en 2021



Source : SDES, RPLS au 1er janvier 2021

En parallèle, les prix des loyers proposés en moyenne pour les logements locatifs sociaux sur la commune sont assez variés d'un IRIS à l'autre.

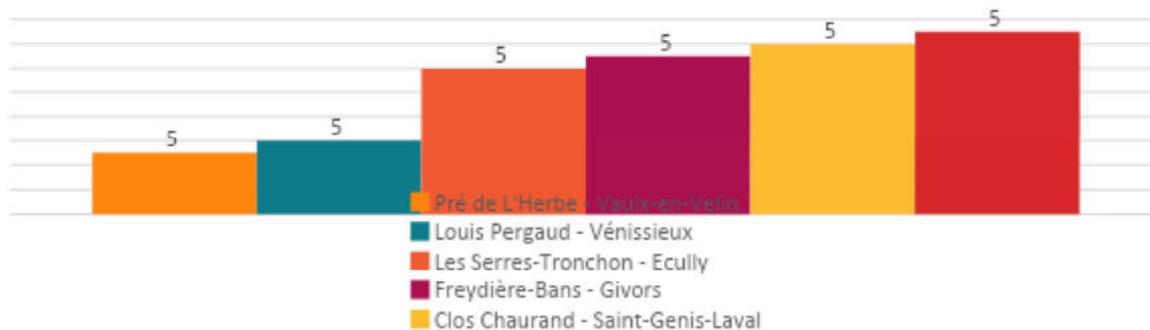
Néanmoins, les logements les moins chers se trouvent sur le parc le plus ancien, concentrant aussi les problématiques économiques les plus fortes de la commune.



Source : Agence d'urbanisme, fiche QVA Les Sources Le Pérollier – avril 2023

A titre de comparaison, le loyer moyen par m² des logements sociaux à Lyon 9^e est à 6,48€ en 2021. Sur la commune de Vaulx-en-Velin, ce loyer est à 5,40€ et monte à 5,49€ pour la commune de Vénissieux. C'est donc plus que sur l'IRIS des Sources (5,18€). Les logements sociaux de l'IRIS des Sources ont des loyers moyens comparables à ceux d'autres quartiers de la Métropole de Lyon :

Loyer par m² des logements sociaux comparable l'IRIS des Serres-Tronchon à l'échelle de la Métropole de Lyon (2021)



Source : SDES, RPLS au 1er janvier 2021

1.2 Présentation du Quartier Sources-Pérollier

Le quartier Sources-Pérollier est coupé en deux par la voie routière M6 (Les Sources d'un côté, Pérollier de l'autre). Même si relié par une passerelle piétonne, la problématique de la mobilité reste vivace, puisque le temps de trajet en transport en commun varie de 20 à 50 mn pour se rendre en centre-ville. L'enclavement du quartier et de ses habitants et de plus en plus renforcé par une multiplication des problématiques de mobilité sur le secteur (raccrochement difficile aux TCL, problématique de la ZFE, pollution de l'air et sonore constant par la M6, peu d'offres pour le vélo).

Sur cette partie du territoire écullois, le **quartier Les Sources Pérollier** accueille 2600 habitants soit environ 14% de la population.

Concentrant les plus importantes problématiques économiques vu ci-dessus, le quartier des Sources – Pérollier se compose d'un périmètre global de 11 hectares, ce qui représente 12% du territoire communal. Il est de fait plus simple de se rendre sur le quartier voisin, la Duchère (Lyon 9^e), participant à fragmenter le sentiment d'appartenance à la commune d'Écully sur les usages communaux et le lien social envers l'ensemble de la population et des structures municipales.

LE QUARTIER SOURCES-PEROLLIER EN UN COUP D'ŒIL

- 2600 écullois y vivent soit 13,5 % de la population communale
- 54% de ménages à faibles revenus, une précarité croissante, relevé par un indice de sensibilité en hausse
- 25% de demandeurs d'emploi, en hausse depuis 5 ans
- Un taux de logement social important, construit entre 1965 et 1970, se composant de 1073 logements sociaux (domaine Alliade) soit 47% du parc social communal
- Un parc social avec une majorité de T3/T4, propices aux familles avec enfant, et un prix au m² bas (4,5€/m²)
- Un quartier vieillissant : moyenne d'âge des contractants auprès du bailleur est de 57 ans, mais une part importante de jeunes notamment 6-17 ans
- Séparé par le seul axe routier de l'avenue Ben Gourion, le quartier se situe en proximité direct avec le QPV de La Duchère, sujet à un vaste programme de renouvellement urbain, et dont les nouveaux

espaces publics et la diversification de l'offre de logements font émerger une dichotomie entre deux quartiers partageant une histoire et une identité, mais ne bénéficiant pas des mêmes moyens dédiés par la politique de la ville.

- Sur le Pérollier : des infrastructures présentes (école, gymnase, stade de basket) et services (épicerie solidaire itinérante), accueillant les 2 ensembles sociaux locatifs « Moulin Carron » et le « Bas Pérollier », 11 logements sur le groupe scolaire, des jeux pour enfants et locaux associatifs
- Sur les Sources : des infrastructures variées (Clinique de la Sauvegarde, centre social, crèche, halte-garderie, maison de santé, salle polyvalente, locaux associatifs appartenant à Alliade Habitat), des aménagements urbains (parc arboré, stade, jardin partagé)
- De nouvelles constructions privées en bordure du quartier Sources, qui ne remplissent pas les objectifs de mixité sociale, dans la mesure où les nouveaux propriétaires ne se mélangent pas aux anciens et à la vie de quartier.
- D'un point de vue éducatif, de plus en plus de familles allophones prennent place dans les structures (notamment le groupe scolaire du Pérollier), ajoutant une barrière de langue, dans un contexte où l'indice de position sociale se montre à la baisse, puisque les familles plus aisées se dirigent plus régulièrement vers le privé, notamment sur le collège Sacré Cœur.

1.3 La précarisation des ménages

En décrochage vis-à-vis de la commune d'Écully d'une part, mais aussi vis-à-vis de la Métropole de Lyon, le quartier Sources-Pérollier fait face à de nombreuses et de nouvelles problématiques.

En 2010, 26,6% des ménages étaient à bas revenus contre 10,9% pour l'ensemble de ville d'Écully et 19,5% de la Métropole de Lyon. En 2018, le nombre de ménages à bas revenus a augmenté pour atteindre 46% de la population¹ : l'appauvrissement du public est incontestable, alors même que le nombre de ménages à bas revenus à l'échelle de la ville stagne à 11%.

Tableau 6 - Comparaison du revenu disponible par unité de consommation sur le 1^e quartile entre les QPV de la Métropole de Lyon et l'iris des Sources d'Écully en 2020

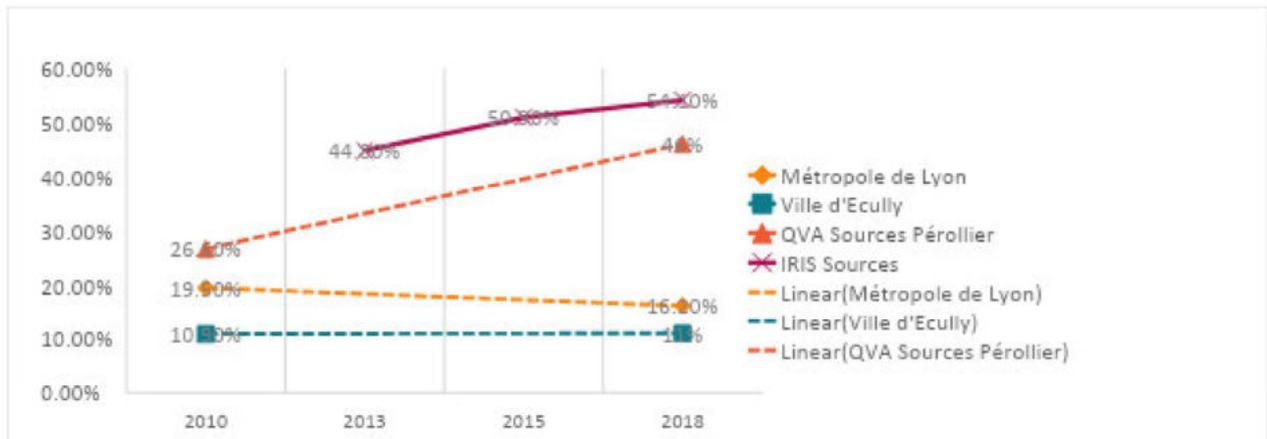
	1 ^{er} quartile (euros) en 2020
Découpage iris des Sources	12 230
QPV Vallon (Grigny)	12 580
QPV La Source (Neuville-sur-Saône)	12 960
QPV Tonkin (Villeurbanne)	12 280
Moyenne sur les QPV de la Métropole de Lyon	11 514

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi, 2020)

Au-delà de la précarité grandissante des ménages sur cette partie de la commune, il est à noter que la fragmentation est encore plus visible dans la mesure où des écarts se creusent plus largement entre le quartier Sources-Pérollier avec d'une part la ville d'Écully, et d'autre part avec la Métropole de Lyon.

¹ A lire sur la note de présentation du QVA Sources-Pérollier

Tableau 7 – Précarité financière des habitants (données communales issues de la note de présentation du QVA Sources-Pérollier en 2022)



1.4 Une vie associative fragile et un vivre ensemble appauvri

Des points positifs sur le quartier, grâce à un tissu associatif porteur de dynamisme (Centre social, Maison de quartier, Secours catholique, comités locataires notamment). Des moments conviviaux s’organisent (fête de quartier, animations de proximité) vers différents publics (travail sur la parentalité et sur les invisibles, chantiers jeunes, actions en pied d’immeuble, accueil des nouveaux arrivants...). Cette dynamique participe au vivre ensemble, mais nécessite néanmoins des ressources fortes pour combler les besoins des habitants de la commune et du quartier.

Malgré tout, sur la durée, le vivre ensemble porté par les structures de la ville s’appauvrit, à mesure que les profils des habitants évoluent. L’épisode épidémique de COVID-19 en 2020 et la fermeture du bâtiment de la Maison de Quartier en 2021 auront notamment accentué cette tendance, avec la baisse flagrante des interactions humaines sur le quartier ou au sein des animations proposées.

Dans un contexte métropolitain tendu sur la question du logement, les départs sont vite remplacés, notamment par des populations de plus en plus précaires, changeant rapidement les dynamiques mises en place sur le quartier, et réduisant le sentiment d’appartenance à la commune.

Couplé à des moyens humains et financiers réduits pour les structures associatives et d’intérêt général, la vie associative et culturelle s’appauvrit malgré un tissu et des équipements nombreux. Ces problématiques rendent compliquées le vivre-ensemble dans un territoire communal déjà fragmenté, et sur une zone où les équipements et structures sont de plus en plus vieillissants.

Enfin, la quasi-totalité des infrastructures économiques et administratives a disparu au fil des décennies, amenuisant les espaces de rencontres et de vivre-ensemble : le développement du vaste centre commercial à 700 mètres du Pérollier offre une concurrence trop forte au commerce de proximité tout en étant quasiment inaccessible sans moyen de locomotion motorisée au regard de la topographie du site.

1.5 La sécurité et la tranquillité en question

La sécurité et la tranquillité constituent un point qui se noircit à mesure du temps sur le quartier. Deal, squat, agressions... les trafics de drogue et les conflits de communauté viennent perturber l'équilibre et le vivre ensemble sur le quartier. La délinquance paraît se structurer avec l'émergence d'un réseau de trafic de drogue se déployant au bas et à l'intérieur des tours, avec des liens probables avec les réseaux voisins de la Duchère. Les habitants, notamment les plus fragiles, font état d'une chappe de plomb s'installant et empêchant le recours aux forces de l'ordre.

Si certaines mesures ont été prises (caméras publiques, éclairage, renforcement des brigades de polices municipale et nationale, mise en place du CLSPD, ...), les problématiques identifiées peuvent raisonner avec l'ensemble des inégalités présentes sur ce territoire (enclavement, mixité sociale réduite, problématiques éducatives et d'insertion, quartier vieillissant et dense...).

Ce climat social se dégrade donc depuis ces dernières années. La tendance se mesure notamment avec la dépense engagée par le bailleur social ALLIADE sur les actes de vandalisme, dépôt d'ordures et voitures incendiées pour l'année 2021 atteignant plus de 60k€ et a conduit à l'augmentation significative des effectifs de police municipale et à l'instauration de rondes en soirée pour tenter de contrer l'augmentation de la délinquance². Néanmoins, la lecture de cette tendance se pondère au regard des données fournies par la Police Nationale établissant certes une dégradation globale de la sécurité ces dernières années, mais dans une proportion qui demeure non comparable aux difficultés prégnantes et marquées d'autres quartiers populaires à l'instar de la Duchère voisine régulièrement frappée par des incidents et drames.

² A lire sur la note de présentation du QVA Sources-Pérollier

1.6 Matrice AFOM du quartier : Synthèse

Atouts	Faiblesses
<p>*Une commune attractive à proximité de Lyon, avec des équipements universitaires (Campus) et un cadre de vie agréable et verdoyant</p> <p>*De nombreuses infrastructures (Crèche et halte-garderie, école primaire, maison de la métropole, permanences travailleurs sociaux et mission locale, Secours catholique, permanence des élus, permanence d'Alliade Habitat, engagement des acteurs du quartier...)</p> <p>*Un environnement en évolution : installation de tri-box, lieux de compostage, espaces mis à disposition par le bailleur pour accentuer la vie associative et les services de proximité</p> <p>*Une équipe pédagogique impliquée dans la réussite des enfants/jeunes, couplée à des partenaires présents qui se coordonnent pour la lutte autour du décrochage scolaire (Mission locale, MDM, CSE, Ville...)</p>	<p>*Manque prégnant des services de proximité : santé, commerces, emploi, transports en mode doux</p> <p>* Un enclavement de la parcelle Sources contribuant au sentiment d'abandon et de cloisonnement du quartier</p> <p>*Des difficultés croissantes au sein des quartiers, qui peuvent s'accumuler (handicap, chômage, décrochage scolaire, accessibilité à l'école, évitement scolaire, hausse des populations allophones, peu de services de proximité...) et amener vers une fracture sociale importante (non-recours aux droits, baisse du lien social, tissu économique faible, enfermement des populations, taux de chômage élevé et en augmentation, clivage avec le reste de la commune et du territoire métropolitain...)</p> <p>*Un manque d'acteurs clés vers une mixité des publics sur l'espace public, notamment des acteurs sportifs, des éducateurs de prévention,</p> <p>*Des travaux effectués auprès des bailleurs sociaux mais de nombreuses autres problématiques sont persistantes (manque d'information, entretiens difficiles des espaces communs, squats...)</p>
Opportunités	Menaces
<p>*L'intégration du quartier dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire, qui permettrait d'ouvrir de nouveaux moyens dédiés à la vie associative, et au tissu économique, en faveur des habitants, et pour combler les manquements du droit commun sur les difficultés du quartier</p> <p>*Un bailleur social qui agit par la réhabilitation d'une partie du parc social</p> <p>*Une transversalité et une coopération entre les acteurs et parties prenantes du territoire pour permettre de développer les liens sociaux et la mixité des publics</p> <p>*Un appui de la culture et du sport aux problématiques de mixité et vers une meilleure transversalité (bibliothèques, terrains sportifs, espaces partagés), accélérer les projets</p> <p>*Développer le tissu économique pour plus de mixité des publics et une activité économique sur le quartier</p> <p>*Favoriser la vie de quartier, développer le sentiment d'appartenance à une commune/au quartier, pour aller vers une meilleure mixité sociale et une mixité des usages dans l'espace public/au sein des nouveaux moyens dédiés à la vie associative, et au tissu économique, en faveur des habitants, et pour combler les manquements du droit commun sur les difficultés du quartier</p>	<p>*Un décrochage et une augmentation du chômage en hausse depuis 3 ans, couplé à un vieillissement de la population et une augmentation de la population allophone, accentuant les problématiques de non-recours aux droits par des familles accumulant les difficultés</p> <p>*Une mixité en baisse, notamment aux abords des structures qui peuvent participer au brassage social (collège de secteur), ajouté à une difficulté à créer du lien entre les anciens et nouveaux habitants des constructions récentes, notamment sur les Sources</p> <p>*Relais par les réseaux de drogue auprès des jeunes décrocheurs</p> <p>*Des locaux vieillissants, devenant parfois trop petits pour anticiper correctement la démographie (petite enfance, primaire et collège / zonage en QPV à prévoir pour les effectifs réduits), couplé à un manque de professionnels sur le quartier et la fermeture de certaines structures clés</p>

2 Le quartier Sources-Pérollier et la politique de la ville

2.1 Les origines du quartier Sources-Pérollier à Écully

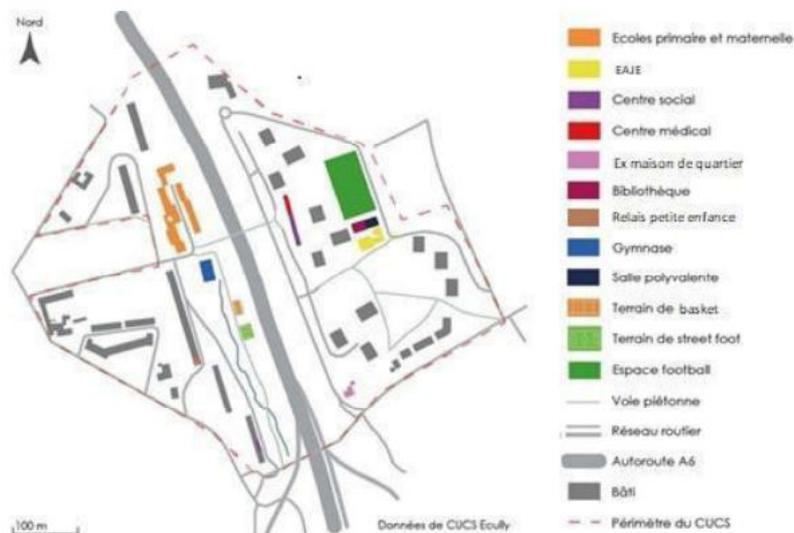
La construction des premiers grands ensembles à Écully s'est déroulée entre 1966 et 1971 suite à l'achat de terres par la société lyonnaise HLM à Hubert et Henriette de Gasquet.

Nous pouvons ainsi constater sur la carte du quartier ci-dessous que la construction s'est concentrée en particulier à cette période :



L'objectif de cette opération était d'accueillir des ouvriers, notamment étrangers, dont le travail était indispensable pour répondre aux besoins de main-d'œuvre de la région lyonnaise.

Dès lors, la puissance publique s'est affirmée au cours des années 70 à travers l'installation de plusieurs infrastructures comme le groupe scolaire Le Pérollier, le gymnase, la salle polyvalente et la crèche. En 1994, la bibliothèque est inaugurée.



En 1994, la classification des territoires sensibles a été mise en place dans l'agglomération lyonnaise. Dès lors, chaque quartier sensible était inscrit dans une catégorie selon le besoin d'intervention publique allant de la catégorie de niveau 1 (intervention lourde) à 3 (démarches préventives pour enrayer les processus de dévalorisation des quartiers). Le quartier Sources-Pérollier n'avait alors pas été intégré dans la géographie prioritaire.

Toutefois, la commune d'Écully a demandé dès 1999 l'inscription en contrat de ville du quartier Sources-Pérollier qu'elle a obtenu l'année suivante. Cette classification en catégorie 3 avait alors été motivée par la proximité avec le quartier de la Duchère, la dégradation des conditions de vie des habitants, la fracture urbaine et sociale et cela malgré la présence de nombreuses infrastructures et acteurs (associations, équipements sportifs et culturels, etc.) insuffisamment valorisés.

Cette reconnaissance des difficultés rencontrées par le quartier a permis des améliorations considérables (création de services de proximité, soutien aux projets des établissements scolaires grâce aux crédits politique de la ville, sécurisation de la passerelle Sources-Pérollier...). Néanmoins, elles se sont révélées insuffisantes au regard de la situation toujours critique du quartier (fracture urbaine et sociale toujours importante, vieillissement de la population, chômage...).

Ainsi, le caractère prioritaire du quartier a été reconnu à nouveau en 2007 à travers le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), ce qui a notamment permis de flécher plus 2 400 000 € (dont investissement) de financement alloué au titre de la politique de la ville et de la cohésion sociale pour la période 2000/2014.

Or, la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, communément appelée Loi Lamy, a modifié les critères de prise en compte du caractère « prioritaire » des quartiers en se basant uniquement sur un critère relatif à la pauvreté des habitants (zone de plus de 1000 habitants dont le revenu médian est inférieur à 60 % du revenu médian de référence, équivalent au seuil de bas revenus de 11 900 € au niveau national).

Dès lors, le quartier Sources Pérollier n'a plus été classé comme un « quartier prioritaire » mais comme un « quartier de veille active » pour le contrat de ville. Ce statut indiquait néanmoins que la situation du quartier mérite d'être surveillée de manière attentive et vigilante bien qu'il ne respecte pas les seuils de référence fixés par la réforme.

Dans le cadre du Contrat de Ville Métropolitain 2015-2020, prorogé jusqu'en 2023 en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19, deux objectifs généraux ont été fixés :

- L'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires ;
- La réduction des écarts de développement entre ces quartiers et les autres territoires de la commune.

Ainsi, malgré la baisse de ses moyens lié au reclassement du quartier, la ville d'Écully a défini des objectifs ambitieux dans la Convention Locale d'Application de 2015-2020 :

- Maintenir un état de veille sur le quartier ;
- Mobiliser et maintenir le droit commun sur le quartier Sources-Pérollier ;
- Poursuivre la mobilisation des crédits politique de la ville (hors financement Etat) ;
- Tenir compte du contexte institutionnel et financier ;
- Prendre en compte l'avis des habitants.

La CLA a ainsi été signée par l'ensemble des institutions concernées : l'Etat, la Région Rhône Alpes, la Métropole de Lyon, la CAF du Rhône, l'Education Nationale et le bailleur ALLIADE Habitat.

L'engagement des acteurs s'est concrètement traduit :

- Pour la Commune, par le maintien des financements associatifs (Centre social, Comité de gestion,

Mission Locale des Monts d'Or et des Monts du Lyonnais Maison de quartier, Secours catholique), le soutien aux actions culturelles, éducatives, en direction de la jeunesse, en soutien à la promotion de la santé et à l'insertion des habitants, la prise en charge de travaux relatifs aux locaux communs résidentiels, le déploiement d'un Conseiller Numérique France Services et l'affectation d'un chef de projet dédié

- Pour le Bailleur ALLIADE, par la mise en œuvre du vaste plan de rénovation du patrimoine qui a pu être déployé sur l'ensemble du parc du quartier, le soutien aux associations (Comité de gestion, Centre social), la mise en œuvre de sur-entretien, et l'affectation d'un agent de développement
- Pour la Métropole de Lyon par le soutien à l'ingénierie politique de la ville (financement du poste de chef de projet), la conduite d'études visant à la définition d'un projet de renouvellement patrimonial et urbain de requalification du quartier des Sources et le financement de dispositifs dédiés tels que la GSUP ou Quartiers d'été. L'affectation d'un éducateur de prévention était également prévue mais ne s'est concrètement pas réalisée,
- Pour la CAF du Rhône, la mobilisation de financements dédiés tel que les chantiers Ville Vie Vacances, les actions REAAP ou le dispositif Fonds Public et Territoires
- Pour l'Education Nationale l'inscription du Groupe Scolaire du Pérollier dans divers dispositifs fléchés autour de l'éducation prioritaire (CLAS, RASED, etc...)

Néanmoins, l'évaluation de la convention locale d'application et la dégradation des conditions de vie des habitants du quartier montrent que le quartier subit actuellement un fort décrochage et qu'il est primordial de réfléchir à sa requalification en Quartier Politique de la Ville pour le Contrat de Ville Métropolitain.

2.2 L'évaluation de la Convention Locale d'Application 2015-2023 et l'évolution du quartier

Les objectifs de la Convention Locale d'Application 2015-2023 ont été déclinés autour de trois grands axes prioritaires :

- Rattacher les quartiers à la ville – via l'habitat et le développement urbain
- Renforcer le lien social via la participation des habitants à la vie du quartier
- Mobiliser les politiques publiques

2.2.1 Habitat

Tout d'abord, le premier axe prioritaire se déclinait autour de deux objectifs : l'opération de rénovation du parc social du quartier et de requalification résidentielle ; et la poursuite de l'embellissement et de la qualité de vie du quartier Sources-Pérollier.

Concernant l'opération de rénovation, celle-ci touche en 2023 à sa fin avec une perception positive générale des habitants qui n'a pas été exempte de difficultés : en effet, si le calendrier a été tenu, la durée du chantier et les nuisances inhérentes à celui-ci ont pu générer des crispations dans les relations. La méthode de communication privilégiée (livrets explicatifs) n'a pas été jugée suffisante, accentuée par la disparition de la régie de proximité qui permettait d'avoir un interlocuteur disponible. Cette problématique a été amplifiée par le transfert de l'agence à Bron, à l'est de la Métropole de Lyon et le recours à une unique plateforme téléphonique ou numérique pour les remontées de difficultés.

Enfin, les différentes phases de travaux ont nécessité le recours à de la vacance de logements, aux fins d'utilisation pour les professionnels ou d'opérations tiroir amenant le nombre de logements vides à plus

d'une centaine en 2021. Dans un contexte général de sclérose d'accès au parc social, et à l'accentuation du sentiment d'isolement dans certaines tours, cette disposition a été mal perçue et a nécessité une mise en commercialisation intensive du bailleur entre 2022 et 2023.

Enfin, la profession de "gardiens" a été souhaitée en évolution et a laissé petit à petit place à celle de "régisseurs de proximité". Afin de préserver ces professionnels, le bailleur social a souhaité éviter qu'ils habitent sur le quartier même où ils interviennent, et a également fait face à une crise croissante de recrutement sur ces fonctions. Cela a généré concrètement sur le quartier un affaiblissement de la relation de proximité où le manque de contacts directs et d'échanges oraux a fortement nui aux relations entre le bailleur et la population du quartier en particulier pour les personnes allophones et/ou âgées.

En parallèle, la Maison de Quartier, équipement associatif permettant le déploiement d'activités culturelles, sportives, l'accueil de fêtes de famille, a fait l'objet d'une démolition en 2021, rendue indispensable pour des raisons sanitaires et réglementaires, mais aux termes de plusieurs années d'échanges entre le bailleur, la ville et les habitants. La promesse de pouvoir compenser cette démolition par la construction d'un nouvel équipement ou immeuble visant la redynamisation du quartier se heurte désormais à des contraintes sanitaires (exposition aux pollutions atmosphériques et sonores), laissant le terrain devenir un parking sauvage. Les activités de la Maison de Quartier ont quant à elles pu être redéployées avec l'aide du bailleur sur différents sites, bien qu'éclatés sur plusieurs bâtiments

A noter néanmoins, le bailleur s'est engagé significativement durant cette période en maintenant sur fonds propres un poste de Chargé de Développement Social Urbain à mi-temps, permettant la mise en œuvre d'actions de valorisation du quartier ou en prenant l'initiative en 2023 de proposer la mise en œuvre d'un dispositif de médiation via la mobilisation de l'Agence Lyon Tranquillité Médiation.

De plus, au regard de l'évolution de la situation globale et en réponse aux nombreuses demandes de la municipalité, le bailleur organise depuis 2023 une permanence hebdomadaire dans le quartier qui contribue à la restauration du lien de proximité et de confiance entre propriétaire et bailleur.

2.2.2 Qualité de vie

Sur le deuxième objectif, il a été rappelé en 2015 que l'enclavement du quartier - notamment pour la parcelle des Sources - nuisait considérablement à la qualité de vie des habitants aussi bien d'un point de vue social, qu'économique et à l'intégration du quartier dans la ville d'Écully.

La mise à disposition de locaux communs résidentiels par le bailleur et la ville, les activités ciblées du Centre social, la mobilisation des associations au sein du Comité de Gestion et le bénéfice de la GSUP pour ce dernier ont permis de maintenir le déploiement d'activités, notamment suite à la disparition de la Maison de Quartier, et d'entretenir une relation de proximité avec le bailleur pour le signalement des dégradations et des besoins d'embellissement du site.

Depuis 2022, la constitution du Carrefour des Acteurs, à l'initiative du Comité de Gestion a permis de réunir habitants, techniciens, bailleur, élus et bénévoles intervenant au sein du quartier dans un rythme resserré permettant d'aboutir à un diagnostic partagé et la mise en œuvre d'actions concrètes. La plus significative a pu être l'organisation d'écoutes en bas des tours de l'ensemble du parc social, permettant aux habitants d'exprimer leurs ressentis et sentiments, notamment vis-à-vis des travaux et de résoudre rapidement les problématiques les plus simples.

Néanmoins, de manière générale, de nombreux projets peinent à solliciter l'intérêt et à inclure les habitants dans la valorisation de leur habitat, à l'instar du projet d'éco-pâturage mené en 2015. Par conséquent, il

apparaît nécessaire de renforcer et maintenir un dialogue de proximité, en particulier avec le bailleur, et de dynamiser économiquement et socialement la vie du quartier en œuvrant à son désenclavement symbolique comme physique.

2.2.3 Renforcement du lien social

Le second axe prioritaire de la Convention Locale d'application 2015-2023 « Renforcer le lien social via la participation des habitants à la vie du quartier » s'est articulé autour de deux objectifs principaux : lutter contre la montée du communautarisme et œuvrer à l'inclusion des familles les plus fragilisées.

Pour répondre à ces objectifs, plusieurs actions ont été entreprises comme l'organisation de fêtes annuelles de quartier par le Comité de gestion pour faciliter le lien et intégrer les nouveaux arrivants, l'instauration de cérémonies de remises de diplômes pour féliciter les participants à l'atelier sociolinguistique du centre social, ou la mise en œuvre de cafés des parents et autres actions de lutte contre le décrochage scolaire au sein du groupe scolaire du Pérollier.

Une attention particulière a également été portée aux acteurs intervenant sur le quartier à l'instar de la distribution de la charte des Valeurs de la République à l'ensemble des associations du quartier ou l'organisation de formations dédiées comme le cycle de qualification et d'échanges « Valeurs de la République et Laïcité »

Néanmoins, l'impact de ces actions paraît insuffisant au regard de la participation de plus en plus faible, y compris des familles les plus fragiles, aux événements organisés par les acteurs du quartier comme le centre social.

Ce constat peut s'expliquer notamment par deux raisons. Premièrement, l'appauvrissement des habitants et du quartier provoque un sentiment global de déclassement, en particulier pour les habitants de plus longue date.

Ce sentiment est renforcé par l'arrivée de locataires plus précaires lié à un effet propre aux objectifs de peuplement métropolitain. En effet, soucieuse des politiques d'habitation en QPV, et confrontée à une sclérose croissante dans l'accès au logement social, la Commission Intercommunale du Logement, instance métropolitaine pilote de la thématique, s'est fixé un certain nombre d'objectifs visant notamment à ce que 75% des demandeurs de logement du premier quartile ne soient pas orientés sur des QPV.

Or, le prix au mètre carré des logements du quartier Sources-Pérollier est historiquement bas (5€/m²), amenant à ce que le public correspondant aux critères "PLUS" soit progressivement remplacé par un public plus modeste encore et éligible aux logements "PLAI". Dès lors, l'arrivée de ces nouveaux locataires a contribué à une mixité sociale moins importante ainsi qu'un plus grand appauvrissement ; et également à une multiplication des nationalités au sein du quartier. Or, si celles-ci sont synonymes de richesse de culture et de parcours, elles s'expriment au quotidien avec une tension communautaire croissante, prenant forme dès l'école primaire et pouvant conduire à des affrontements entre voisins ou entre groupes.

Par ailleurs, suite au décès de Monsieur René Survila, figure emblématique des Sources et Président du Comité de Gestion, et à la crise sanitaire, la fréquentation des équipements du quartier a diminué et l'accueil des nouveaux arrivants par le comité de représentants du quartier n'est plus assuré. Par conséquent, les liens sociaux se sont distendus et les nouveaux habitants sont moins intégrés à la vie locale.

Toutefois, plusieurs actions ont récemment été mises en place par le Carrefour des Acteurs comme les écoutes en bas des tours. Cette initiative menée depuis 2022 vise à rencontrer, écouter et mobiliser les

habitants en proximité et de renforcer la communication avec les personnes les plus éloignées des pouvoirs publics et associations.

2.2.4 Mobilisation des politiques publiques

Le troisième axe « Mobiliser les politiques publiques » se concentrait particulièrement sur les thématiques suivantes :

- La réussite éducative et la parentalité : identifiés comme piliers fondamentaux de l'égalité des chances pour les enfants du quartier Sources Pérollier
- La jeunesse et la prévention : pour prévenir et endiguer les risques de décrochage, glissement et entrée en délinquance

Pour répondre aux objectifs en lien avec la parentalité et la réussite éducative, plusieurs actions ont été mises en œuvre par le Comité de Pilotage de lutte contre le décrochage scolaire, instance portée par plusieurs acteurs (Métropole de Lyon, le centre social, l'Education Nationale et la Commune d'Écully) à l'instar de la mise en œuvre de temps d'échanges réguliers avec les parents au sein des établissements scolaires, de groupes d'accompagnements à la scolarité, etc. La Commune d'Écully a également créé une nouvelle fonction au sein des groupes scolaires, celle de manager d'école, en charge du pilotage opérationnel de la structure (temps périscolaires, personnel municipal, gestion du site) : sur le groupe scolaire du Pérollier cela permet d'établir une relation de proximité et de réactivité aux difficultés rencontrées renforçant le partenariat et le lien de confiance.

Néanmoins, à l'issue de la crise sanitaire due à l'épidémie COVID, les professionnels de l'Education nationale et les partenaires ont souligné à la fois une inertie croissante dans la mobilisation des familles, avec un effritement de la confiance envers l'institution, et un accroissement massif des difficultés rencontrées par les familles (augmentation des troubles du comportement très précoces, difficultés sociales et administratives, augmentation de la proportion de familles allophones, fonctions parentales carencées).

La réussite scolaire des jeunes du quartier semble être un défi majeur. En effet, la baisse du niveau scolaire des élèves constatée dès 2014 s'est aggravée comme le montre les résultats des tests d'aptitudes de l'Education Nationale.

L'état des lieux réalisé par le Groupe Scolaire Le Pérollier montre également que les parents n'accompagnent pas suffisamment leurs enfants dans leurs apprentissages scolaires (peu ou pas d'aide pour les devoirs, 30% seulement des parents se connectent au livret scolaire en ligne). Ce constat s'est renforcé durant la crise sanitaire où la communication en distanciel et par écrit a été plus complexe avec des parents allophones.

En réponse, la commune a procédé au recrutement d'un Conseiller Numérique France Services au sein du Quartier Sources Pérollier (centre social et Bibliothèque) pour soutenir les enfants dans leurs apprentissages et accompagner les parents dans la réalisation de démarches numériques a été une initiative opportune mais l'initiative a rencontré un succès limité, notamment dû à la difficulté des familles à identifier cette ressource.

Nous pouvons également noter que ce contexte difficile d'environnement scolaire en primaire se poursuit au sein du secondaire : la mixité sociale du collège public de secteur, le collège Laurent Mourguet, a fortement diminué bien que la carte scolaire de ce dernier couvre l'intégralité du périmètre communal. Cette réalité s'explique par le départ progressif des familles très aisées du collège au cours des 10 dernières années comme l'illustre le graphique ci-dessous :



Ainsi, les élèves issus de familles favorisées qui peuvent parfois « tirer vers le haut » les autres élèves sont de moins en moins représentés au collège et à l'inverse, la proportion d'élèves défavorisés a augmenté de 11%.

Cette hypothèse est confirmée par le nombre d'élèves au collège Laurent Mourguet qui a diminué de 32% entre 2013 et 2019 contrairement aux indicateurs de croissance de population éculloise ou de fréquentation des collèges des communes voisines.

Concernant le second objectif, qui consistait à « prévenir et endiguer les risques de décrochage, glissement et entrée en délinquance », il apparaît également que celui-ci est loin d'être atteint.

Depuis 2008, le dispositif de prévention spécialisée était mobilisé sur le quartier Sources-Pérollier en partenariat avec le territoire voisin de la Duchère. Or, le reclassement du quartier en QVA, l'absence prolongée du titulaire du poste dédié à la prévention spécialisée et la réorientation des priorités de l'intervention de la métropole s'est traduit par la disparition de ce poste. Ainsi, il n'existe plus réellement de prévention spécialisée depuis 2015.

En parallèle, il apparaît que la situation du quartier s'est détériorée progressivement : augmentation des mesures administratives confiées à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), augmentation du décrochage scolaire, augmentation des comportements déviants (deal, squats) sont autant d'éléments prégnants focalisant les attentions et les inquiétudes des institutions.

Les regroupements des bandes de jeunes sont de plus en plus fréquents tout comme les faits de dégradations et d'incivilités. En outre, à l'instar de ce qui a été signalé par la Police Nationale, dès lors que les forces de l'ordre gagnent du terrain au niveau de la Duchère, les difficultés se déplacent dans le quartier Sources-Pérollier.

Par ailleurs, en termes de soutien de proximité, des conjonctures institutionnelles telles que la fermeture de l'agence locale du bailleur ou l'absence d'éducateur spécialisé ont contribué à limiter les perspectives de stabilisation ou d'amélioration de la situation du quartier. De plus, le fait que les nouveaux arrivants soient dans une situation plus précaire que les habitants historiques, et qu'ils ne soient plus accueillis par le comité des représentants du quartier a nui à ce qu'ils participent et s'intègrent dans les dispositifs censés maintenir le droit commun (ateliers santé, animation sur la parentalité, permanence de la mission locale, etc.) ou fréquentent les équipements et structures locales (gymnase, bibliothèque, centre social, etc.).

2.2.5 Evolution du quartier

Ainsi, a été constatée une dégradation du quartier à plusieurs niveaux (social, éducatif, sécurité, économique) malgré les ambitions de la CLA et cette dégradation s'est illustrée à travers plusieurs indicateurs socio-économiques comme l'indice de sensibilité.

Cet indice est établi par l'Agence d'urbanisme via plusieurs indicateurs (nombre de demandeurs d'emplois, revenu moyen du premier décile, nombre de jeunes de 16 et plus scolarisé et nombre de familles monoparentales). L'indice de sensibilité du quartier Sources Pérollier a ainsi évolué de 143 en 2013 à 182 en 2018 pour l'IRIS des Sources (contre 183 points en 2018 pour l'Iris La Soie à Vaulx-en Velin à titre de comparaison).

Cette évolution illustre significativement aux yeux des observateurs la fragilisation du quartier et ne paraît pas être amenée à s'inverser : il est en effet à craindre que la paupérisation des habitants du parc social d'ALLIADE doive s'accélérer avec l'arrivée de nouveaux locataires encore plus fragiles, comme l'illustre l'augmentation massive du nombre des bénéficiaires d'une aide logement

Tableau 9 : évolution démographique

Résidence	Nature du ménage	RFR moyen	RFR moyen par UC	Revenu net mensuel par UC	Ménages bénéficiaires d'une aide au logement (APL ou AL)	Indice 100 ALLIADE Vigilance Social
LES SOURCES	Ens. des ménages	19 538 €	12 500 €	1 157 €	35%	76
LES SOURCES	Em. récents	17 431 €	9 527 €	882 €	50%	111
LE PEROLLIER	Ens. des ménages	17 913 €	11 618 €	1 076 €	38%	100
LE PEROLLIER	Em. récents	8 698 €	3 334 €	309 €	83%	218

Source : Enquête sociale ALLIADE Habitat 2023

*RFR : Revenu fiscal de Référence /UC : Unité de consommation

Enfin, le quartier se caractérise par le fait qu'il comporte une proportion très importante de personnes âgées : la moyenne d'âge des contractants, qui s'élève à environ 57 ans, est la plus élevée des quartiers prioritaires où le bailleur social dispose d'un parc de logements.

Cette réalité a pu devenir particulièrement prégnante lors des confinements sanitaires liés à l'épidémie de COVID-19 en 2020 et 2021 et également lors des rénovations menées entre 2021 et 2023 : le signalement de seniors isolés, démunis, et dont le réseau social de proximité s'est appauvri au fil des décennies a littéralement explosé, amenant les services sociaux de secteur et le bailleur à devoir mettre en œuvre de nombreuses collaborations d'accompagnement.

De plus, si le quartier a pu longtemps jouir d'un centre médical dynamique et investi, le départ progressif de ses professionnels, voir la perspective à moyen terme du non-remplacement des derniers d'entre eux sonne le glas de l'accès au soin de proximité sur le quartier.

Dès lors, il est nécessaire que les enjeux et les actions liés à la santé et l'autonomie, écartés dans la précédente CLA, fassent l'objet d'une attention particulière dans celle-ci.

Au vu de ce constat général, il paraît donc essentiel que les différents acteurs se coordonnent au mieux et s'engagent afin de veiller à ce que la situation ne se dégrade pas davantage.

2.3 Le besoin d'une intervention partenariale coordonnée et renforcée, mise en avant par la Ville

Pour assurer le développement harmonieux du quartier, il est impératif que l'ensemble des partenaires s'engage pleinement. Chaque acteur, dans son domaine d'intervention, doit adapter, territorialiser ou renforcer ses actions habituelles. Cette mobilisation doit être complétée par des projets spécifiques relevant de la politique de la ville. Ces initiatives visent à combler les lacunes des politiques de droit commun, ciblant les priorités identifiées dans les domaines de l'éducation, de la parentalité, de l'emploi, de l'insertion, du cadre de vie, de la transition écologique, de la tranquillité publique, de l'accès à la santé et aux droits, de la culture, du sport et de la vie associative.

La conduite de la Convention Locale d'Application (CLA) doit être collégiale, impliquant progressivement tous les acteurs pour garantir la prise en compte des problématiques existantes ou émergentes. Dans ce contexte, il est essentiel que les intervenants engagent une intervention partenariale coordonnée et renforcée, en mettant particulièrement l'accent sur l'éducation et le vivre ensemble.

Par exemple, la mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire (PEDT) signé entre la Ville et l'Éducation Nationale doit être réalisée de manière concertée, en collaboration avec le groupe scolaire Le Pérollier, le Centre Social, et la Maison de la Métropole. Cette approche vise à assurer une prise en charge optimale des besoins scolaires des enfants tout en favorisant leur épanouissement personnel, notamment par la prévention des risques de décrochage et l'accès aux activités sportives ; elle ouvrirait ainsi le champ à la mise en place d'un Programme de Réussite Educative, dispositif phare de la politique de la ville depuis 20 ans.

Une réflexion commune doit également être menée sur les réponses à apporter aux impératifs de revitalisation économique et sociale de la commune. Sur des compétences partagées telles que le développement économique, la commune et ses partenaires doivent définir des objectifs communs et engager des actions complémentaires.

Par ailleurs, pour soutenir les actions institutionnelles face aux difficultés rencontrées par les jeunes et leurs familles, l'intervention de la prévention spécialisée, compétence de la Métropole de Lyon, doit être rapidement mobilisée. Cette démarche doit être étroitement articulée avec les dispositifs de l'État, en particulier sur le volet sécuritaire, et impliquer des acteurs périphériques tels que le quartier Lyon Duchère, la Métropole de Lyon et le bailleur social. L'inclusion des acteurs éducatifs et associatifs est cruciale, car leur vision de terrain permet une connaissance approfondie des besoins des jeunes.

Enfin, il est opportun que tous les acteurs réfléchissent collectivement à l'usage et à l'avenir des infrastructures existantes. L'exposition aux pollutions sonores et atmosphériques, la dégradation progressive des locaux communs utilisés par la vie associative, ainsi que l'aménagement global du quartier nécessitent un engagement financier de l'ensemble des parties prenantes. Cela est particulièrement crucial pour le désenclavement - au moins symbolique- du quartier et le futur de l'espace de l'ex-maison de quartier, sujet qui a déjà suscité de nombreux débats.

2.4 Le classement en QPV pour la période 2024-2030 : une opportunité pour agir « mieux » et « plus »

Le classement du quartier Sources-Pérollier en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) pour la période 2024-2030 revêt une importance cruciale à la lumière de l'évolution défavorable des indicateurs socio-économiques et de la détérioration générale du quartier. Ce statut offre une opportunité unique d'agir non seulement de manière plus intensive pour prévenir une détérioration accrue, mais aussi de manière plus efficace afin d'améliorer la situation à divers niveaux.

2.4.1 Vie associative, Culture et Sport

Le classement en QPV pourrait marquer un tournant décisif pour la vie associative, la culture et le sport dans le quartier. L'enveloppe co-financée par l'État et la Ville, dédiée à la programmation politique de la ville, pourrait revitaliser les dynamiques associatives, renforcer la cohésion sociale, promouvoir le vivre-ensemble, et soutenir l'accès aux activités sportives.

Cette opportunité favoriserait également l'émergence d'initiatives citoyennes, l'introduction de nouveaux partenaires, et la maximisation de l'utilisation des infrastructures sportives existantes, renforçant ainsi le lien social entre les habitants du quartier.

En outre, cette enveloppe et les autres dispositifs fléchés (Quartiers d'Été, DRAC) pourraient accroître la promotion de l'accès à la culture et à sa diversité. Des événements culturels récents ont déjà contribué à rassembler la communauté et ont établi l'intérêt réel de procéder de la sorte. En alignement avec les objectifs de la future charte de coopération culturelle métropolitaine, l'objectif serait de consolider la culture en tant qu'outil de renforcement et de promotion de la cohésion sociale.

2.4.2 Tranquillité Publique / Prévention / Médiation / GSUP

Le reclassement en QPV se traduirait par une dotation supplémentaire des crédits GSUP de la Métropole de Lyon, permettant d'augmenter les mesures en faveur de l'insertion, de la participation habitante et de la transition écologique. Des financements supplémentaires soutiendraient des initiatives visant à sensibiliser les jeunes à la cause environnementale, à les occuper pendant l'été, et à préserver la tranquillité publique.

Le bailleur ALLIADE Habitat bénéficierait quant à lui d'un abattement de TFPB, incitant à des actions renforcées en faveur de la qualité de vie urbaine. A noter néanmoins : en raison du décalage chronologique entre la Loi des Finances 2024 et le décret relatif à la nouvelle géographie prioritaire, l'accès à abattement de TFPB ne pourra intervenir au bénéfice d'ALLIADE Habitat qu'en 2025.

2.4.3 Logement : Cadre de Vie et Transition Écologique

Le reclassement du quartier en QPV permettra de bénéficier de divers appels ou dispositifs institutionnels, favorisant une plus grande mixité sociale dans le logement. Pour les professionnels intervenant dans le quartier, des dispositifs spécifiques seraient mobilisés pour favoriser l'attractivité des métiers et des fonctions.

Cette inscription dans la géographie prioritaire offre également une opportunité unique de valoriser son cadre de vie exceptionnel et de promouvoir activement la transition écologique au sein de la communauté. Le quartier se distingue par son environnement verdoyant remarquable, soulignant l'importance de préserver ce patrimoine naturel pour les générations futures.

Le projet d'élever le quartier au statut de refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) constitue une démarche significative pour renforcer la biodiversité locale, tout comme la prise en compte du quartier dans la réalisation de l'Atlas communal de la Biodiversité en 2023

Il faut souligner l'écart entre la réalité vécue par les habitants en zone populaire sur les questions d'écologie et la perception souvent stéréotypée de ces quartiers. Les résidents de Sources-Pérollier démontrent un réel attachement à leur environnement naturel, démentant ainsi les préjugés fréquents sur le manque d'intérêt écologique dans les zones populaires. La transition écologique peut devenir ainsi une démarche collective et inclusive, où les habitants jouent un rôle actif dans la préservation et l'amélioration de leur cadre de vie. C'est dans cet esprit que le reclassement en QPV offre une occasion de renforcer ces initiatives écologiques et de favoriser une prise de conscience commune sur la valeur de la biodiversité locale

2.4.4 Éducation et Parentalité

Le reclassement du quartier Sources-Pérollier en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) représente une opportunité majeure pour redéfinir les dynamiques éducatives et renforcer le soutien aux familles.

La mise en œuvre d'un Programme de Réussite Educative (PRE) serait une mesure particulièrement adaptée, offrant un accompagnement sur mesure aux enfants en difficulté. Ce dispositif mobiliserait un budget dédié, co-financé par la Ville et l'État, permettant la création de postes de référents pour un suivi individualisé des enfants de 2 à 18 ans. Cette approche évolutive viserait à améliorer globalement la situation de l'enfant tout en renforçant les capacités parentales des familles concernées.

Le quartier peut également tirer parti de son dynamisme éducatif actuel, notamment à travers des initiatives comme la démarche "Notre école, faisons-la ensemble" ou l'engagement remarquable du groupe scolaire Le Pérollier vis-à-vis de l'écologie (compostage, poulailler, label « école démarche développement durable ». En soutenant ces projets locaux, le reclassement en QPV contribuerait à renforcer les actions déjà entreprises par la communauté éducative pour répondre aux besoins spécifiques des enfants du quartier.

Par ailleurs, une réflexion approfondie devrait être engagée sur la pertinence d'intégrer le quartier dans le dispositif national des cités éducatives. Cette démarche permettrait de créer une synergie entre les acteurs locaux, les établissements scolaires, les associations et les institutions, favorisant ainsi une approche globale et cohérente de l'éducation.

Concernant la parentalité, il est crucial d'agir en soutien des capacités et des responsabilités parentales, surtout dans un quartier où les jeunes peuvent parfois se retrouver livrés à eux-mêmes, et où le nombre de familles monoparentales est plus élevé que sur le reste du territoire. Le reclassement en QPV offre une occasion propice pour développer des programmes spécifiques visant à renforcer les compétences parentales et à favoriser un environnement familial sain, en lien notamment avec les orientations du Conseil Locale de la Parentalité.

2.4.5 Emploi et Insertion

Le reclassement du quartier Sources-Pérollier en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) met en lumière des enjeux déterminants liés à l'emploi et à l'insertion professionnelle. Avec le taux de chômage le plus élevé de la commune, le quartier fait face à des défis spécifiques, notamment un décalage entre les profils des demandeurs d'emploi locaux, souvent peu qualifiés, et l'offre d'emploi dominée par celle des grandes entreprises.

Ceci souligne la nécessité d'initiatives visant à combler ce fossé entre l'offre et la demande d'emploi. Le reclassement en QPV offre une opportunité stratégique pour développer des programmes de formation adaptés, en partenariat avec les entreprises locales, afin de renforcer les compétences des demandeurs d'emploi et les rendre plus compétitifs sur le marché du travail.

Un autre enjeu significatif réside dans la nécessité d'agir spécifiquement en direction des bénéficiaires du RSA, groupe également plus représenté dans le quartier que sur le reste du territoire. Le reclassement en QPV pourrait déclencher la mobilisation de ressources dédiées pour concevoir des programmes d'accompagnement ciblés, visant à favoriser l'insertion professionnelle et à surmonter les obstacles rencontrés par cette population.

Il est crucial de noter l'absence d'acteur de l'insertion directement sur le quartier. Cela souligne la nécessité de créer des structures locales dédiées à l'accompagnement professionnel et à l'insertion sociale. Le reclassement en QPV pourrait catalyser la mise en place de partenariats avec des organismes spécialisés et encourager la création de structures décentralisées pour un accompagnement plus direct et personnalisé des demandeurs d'emploi du quartier.

Un défi supplémentaire concerne les problématiques de mobilité auxquelles sont confrontés les habitants. Les coûts élevés et l'accessibilité limitée des transports peuvent constituer des freins majeurs à l'emploi. Dans ce contexte, le reclassement en QPV offre l'opportunité de mettre en place des solutions innovantes, telles que des programmes de covoiturage, des partenariats avec des entreprises locales pour faciliter les déplacements, ou encore des actions visant à développer des opportunités d'emploi locales.

2.4.6 Santé et Accès aux Droits / Lutte contre les Discriminations

Le quartier fait face à une fragilité marquée de l'accès à l'offre de santé. Il est impératif de réaliser un diagnostic approfondi du territoire pour mieux comprendre les besoins de la population en matière de santé. Cette évaluation permettra d'identifier les lacunes actuelles et de concevoir des solutions adaptées. La mise en place d'un Atelier Santé Ville (ASV) serait une réponse pertinente, permettant de rassembler les acteurs locaux, les professionnels de la santé, et les habitants pour définir des objectifs d'amélioration concrets. L'ASV pourrait également aborder des problématiques spécifiques telles que l'autonomie, la santé mentale, et les besoins des populations les plus vulnérables.

En parallèle, le devenir incertain du centre médical peut être endigué grâce à la valorisation des installations de nouveaux professionnels sur le quartier par l'ARS, en veillant à créer des liens entre ces professionnels de santé et l'ensemble de la communauté médicale locale.

Concernant l'accès aux droits, l'opportunité de mettre en place des modalités de réponse pour aider aux démarches numériques, tant au niveau individuel que collectif, est cruciale. Dans une ère où les services administratifs et sociaux se numérisent de plus en plus, l'accès aux droits peut devenir un défi pour de nombreuses personnes. En favorisant la mise en place d'ateliers, de formations, et de services d'accompagnement dédiés, le quartier peut contribuer à autonomiser les habitants dans leurs démarches en ligne. Ces initiatives visent à garantir que chacun puisse exercer ses droits de manière équitable et inclusive.

Enfin concernant la lutte contre les discriminations, les enjeux résident notamment dans la lutte contre la montée des communautarismes, et la promotion de l'égalité femme-homme. Il est essentiel de travailler sur le sentiment d'appartenance, favorisant une identité collective qui transcende les clivages. Des actions de sensibilisation et d'éducation, tant au niveau individuel que collectif, peuvent contribuer à créer un

environnement inclusif. Des partenariats avec des associations locales et des initiatives communautaires peuvent également jouer un rôle crucial dans la promotion de la diversité et de l'égalité.

2.5 L'essentiel à retenir

Le bilan du contrat de ville 2015-2022 ...Des objectifs partiellement atteints...

Sur l'habitat et le développement urbain :

- Des travaux importants du bailleur (rénovation du parc social, démolition de la maison de quartier, etc.) mais dont la réalisation a pu cristalliser le mécontentement de locataires
- Enclavement du quartier nuisant toujours à la qualité de vie des habitants
- Des initiatives nombreuses et participatives (Carrefour des Acteurs, écoutes en bas des tours, locaux communs résidentiels mis à disposition, chantiers Ville Vie Vacances, etc.) des acteurs (Comité de gestion, Alliade Habitat, Commune d'Écully, associations...) pour inclure les habitants dans l'embellissement et la qualité de vie du quartier

Sur la participation des habitants à la vie du quartier :

Plusieurs actions pour...

- Lutter contre la montée du communautarisme (Distribution de la charte des valeurs de la République, formation des bénévoles et professionnels à la notion de laïcité, fêtes annuelles organisées par le comité de gestion et le centre social, etc.)
- Œuvrer à l'inclusion des familles les plus fragilisées (ateliers sociolinguistiques, accompagnement scolaire, linguistique et culturel du centre social, écoutes en bas des tours ...)

.... Qui peinent de plus en plus à trouver leurs publics

Sur la mobilisation des politiques publiques

- Des initiatives pour la réussite éducative et la parentalité (Conseil Local de la Parentalité, ateliers du centre social « Mieux vivre sa scolarité », organisation de temps d'échanges entre le groupe scolaire et les parents...) insuffisantes (baisse du niveau scolaire, difficultés importantes pour mobiliser les familles, etc.)
- Une absence de prévention spécialisée très pénalisante pour les jeunes du quartier (hausse des mesures de l'aide sociale à l'enfance, augmentation des comportements déviants chez les jeunes, etc.) et leurs familles
... qui ont conduits à une fragilisation des habitants :
- Des indicateurs socio-économiques en baisse (hausse du chômage, baisse des revenus, etc.)
- Des nouveaux arrivants plus précaires que les habitants déjà établis

Des besoins plus spécifiques

- La poursuite des politiques de droit commun (création d'un marché forain pour dynamiser l'économie du quartier, poursuite des travaux de rénovation, maintien de l'accompagnement scolaire par le centre social, etc.)
- Des dispositifs spécifiques supplémentaires (augmentation des crédits "Politique de la ville" de l'Etat pour financer des activités culturelles, prévention spécialisée, exonération pour les professionnels de santé souhaitant s'installer dans le quartier, moyens supplémentaires accordés au groupe scolaire Le Pérollier...)

3 Une Convention Locale d'Application au plus près des besoins du quartier

3.1 Des efforts pour mobiliser le droit commun ces dernières années

Comme nous l'avons vu précédemment, la Commune d'Écully et ses partenaires (Métropole de Lyon, Région Auvergne Rhône Alpes, État, CAF du Rhône, bailleur social, associations, Éducation nationale, etc.) ont réalisé des efforts notables pour mobiliser le droit commun dans le quartier Sources Pérollier au cours de la période 2015-2021.

En matière d'habitat et d'équipement, la rénovation des résidences par le bailleur Alliade Habitat et la participation financière de la commune a été constante. Les budgets dédiés à la politique de la ville ont permis de financer diverses activités culturelles, scolaires et d'insertion, soulignant une collaboration fructueuse entre la commune, l'État et d'autres partenaires.

La Métropole a quant à elle contribué à des activités culturelles, sportives et écologiques, et a maintenu sa participation financière à l'équipe projet politique de la ville, démontrant son engagement envers le quartier.

Sur le plan de la sécurité, des mesures significatives ont été mises en place, telles que le renforcement de la police municipale, l'installation de caméras de surveillance, et la création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), avec une attention renforcée autour des besoins du quartier Sources Pérollier. Le bailleur social a également réalisé un plan d'action de sécurisation du quartier et a eu recours à des vigiles pendant les vacances scolaires afin d'éviter toute dégradation des résidences à ces périodes de l'année.

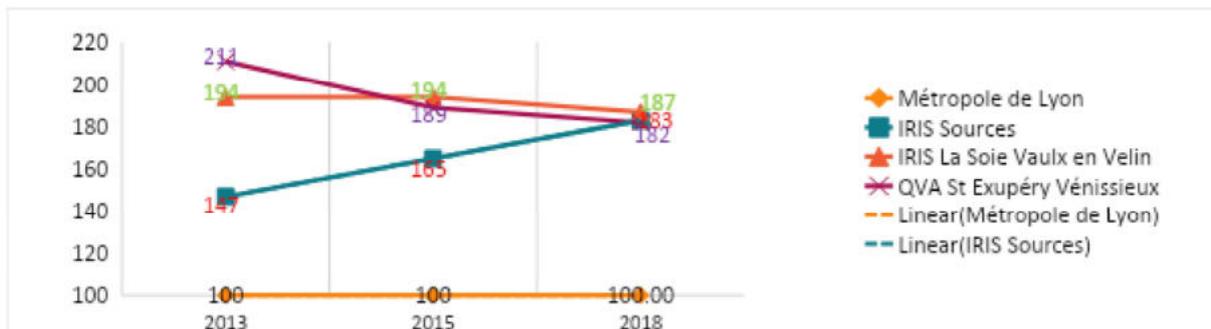
Des actions sociales et éducatives, dont la lutte contre les discriminations, ont été menées par divers acteurs, notamment le centre social très engagé dans la lutte contre le décrochage scolaire et l'émergence d'initiatives citoyennes, ou la Mission locale auprès des 16-26 ans, maintenant autant que faire se peut le tissu social du quartier.

3.2 Malgré ces efforts, une situation qui se détériore

De manière générale, la situation du quartier ne cesse de se dégrader comme le montre l'indice de sensibilité, qui est passé de 147 à 182 points entre 2013 et 2018. Les critères repris par cet indicateur ont augmenté.

Entre 2013 et 2018, la part des familles monoparentales a augmenté de 30%, le nombre de demandeurs d'emploi est passé de 18 à 25% de la population active du quartier et enfin le revenu moyen du premier décile a chuté passant de 8 847€ à 3 440 € en 2018.

L'indice de sensibilité est désormais similaire à d'autres QPV comme celui de l'Iris La Soie à Vaulx en Velin.



Cette dégradation intervient à un moment où le reclassement du territoire en quartier de veille active n'a pas permis de conserver tous les moyens humains et financiers mobilisés et où les habitants s'identifient davantage au quartier de la Duchère comme l'a démontré l'évaluation du projet social du centre social.

La précarisation économique et l'isolement plus fort des habitants ont conduit à une dégradation de la sécurité, de la réussite éducative et à un risque croissant de marginalisation de la jeunesse du quartier ; la perte de repères pour ces derniers conjuguée à la porosité manifeste avec le quartier voisin de la Duchère et n'a pas pu être endigué faute de présence de prévention spécialisée depuis le reclassement en quartier de veille active.

Sur le plan sanitaire et environnemental, l'essoufflement du centre médical, avec le risque de départ des derniers professionnels y exerçant va de pair avec le vieillissement de la population du quartier et la croissance préoccupante de problématiques de santé publique (surpoids infantile, taux de vaccination plus bas que sur le reste de la commune).

De plus, la pollution sonore et atmosphérique générée par le passage de la voie métropolitaine M6 entre les parcelles Sources et Pérollier représente un risque prégnant pour la santé des résidents et des écoliers du groupe scolaire du Pérollier sans que des mesures d'aménagement ne soient décidées à ce jour.

Autant d'éléments de préoccupation faisant de la future CLA un enjeu de premier ordre.

3.3 Une concertation d'ampleur, qui permet de fédérer les acteurs et habitants autour de priorités fortes

Au regard des difficultés rencontrées par les habitants et de la situation dégradée du quartier, plusieurs actions ont déjà été entreprises dès 2020 afin de mieux concerter les habitants et acteurs et donc de répondre mieux aux besoins des habitants dans le cadre du prochain contrat de ville.

Des acteurs présents sur le quartier, et notamment le Centre social, avaient d'ores et déjà entamé un travail de réflexion et de concertation citoyenne. L'évaluation du projet social et du projet famille du Centre sociale en 2021 avaient pu pointer un certain nombre de réalités auxquelles ont pu s'ajouter par la suite le bilan du groupe scolaire du Pérollier en mai 2023 et le diagnostic de synthèse réalisé de l'Agence Lyon Tranquillité Médiation mandatée en intervention depuis juin 2023.

Outre les permanences bimensuelles tenues par les élus de la commune ou les réunions collectives ponctuelles organisées par le bailleur, l'action la plus représentative a été la mise en œuvre du Carrefour des Acteurs.

Suite à un premier diagnostic partagé établi par la commune en février 2022, le Comité de gestion (composé pour mémoire de représentants de la maison de quartier, du CIL et du centre social) a construit cette

instance qui organise et structure par des rencontres mensuelles la coordination des acteurs du quartier pour déterminer les actions prioritaires.

Le Carrefour des Acteurs a pu ainsi rationaliser les éléments de diagnostic collectés par l'ensemble des parties et déterminer des actions immédiates à l'instar d'écoutes en bas des tours qui ont été positionnées sur l'ensemble des bâtiments du parc social d'avril 2022 à novembre 2023. Lors de ces temps d'échange, les représentants ville, bailleur, centre social et autres acteurs associatifs venaient à la rencontre des habitants pour collecter leurs perceptions positives comme négatives du quartier et remédier aux problématiques soulevées.

Dans un second temps, le Carrefour des Acteurs a organisé en mars 2023 un premier "Diagnostic en marchant" construit par l'ensemble des participants et invitant la Sous-Préfète en charge de la Politique de la Ville, le Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de la Politique de la Ville, la Directrice générale d'ALLIADE Habitat et le Maire d'Écully à venir entendre les réalités vécues par les habitants du quartier sur les thématiques de la vie associative et culturelle, les services présents, les travaux réalisés, l'environnement, la tranquillité et la sécurité, le vivre ensemble, l'accès aux droits, au soin et à l'emploi, les mobilités, la jeunesse et l'éducation. Cette étape s'est avérée très importante tant en fédération des acteurs qu'en concertation habitante.

Cette réflexion commune s'est poursuivie dans le cadre de la rédaction de la prochaine Convention Locale d'Application de manière plus importante. En effet, les trois ateliers suivants ont été organisés :

- Grandir et se révéler : Education, parentalité, jeunesse, vivre ensemble, santé, sport & culture
- Habiter : Cadre de vie, GSUP, sécurité, prévention, tranquillité
- Travailler : Emploi, entrepreneuriat, développement économique, commerces de proximité, mobilités

Sur chacun des ateliers, des défis transversaux ont été abordés :

- Le défi du changement climatique et de la transition écologique (éducation, mobilités douces, alimentation, énergies, aménagement, isolation...)
- Le « main dans la main avec les habitants (remontées / observation de besoin, lien social / festivité, système d'échange local

L'objectif de chaque atelier a été de réunir un groupe de travail composé des acteurs les plus pertinents pour chaque thématique et de pouvoir tracer collégialement les contours de la feuille de route opérationnelle de la CLA tout en fédérant les acteurs partageant le même champ d'expertise afin qu'ils identifient les priorités de chaque champ d'action et les moyens d'intervention mobilisables.

3.4 Une Convention Locale d'Application qui se veut mobilisatrice, opérationnelle, priorisée et évaluable

Cette Convention Locale d'Application a pour vocation de fédérer et de faire adhérer à son projet le plus grand nombre. Ainsi, il est primordial de mobiliser les acteurs qu'ils soient associatifs, institutionnels ou habitants et de les inclure dans la préparation du projet afin que le projet puisse non seulement bénéficier de l'expertise de chacun mais qu'il soit également adapté aux enjeux aussi bien conceptuels que de terrain.

Par conséquent, cette Convention Locale d'Application se veut opérationnelle puisque l'objectif est de fixer des objectifs suffisamment réalistes pour obtenir des actions efficaces et adaptées au territoire.

Il convient donc de penser les priorités du projet afin de mieux cibler ces actions et de pouvoir évaluer les objectifs fixés de manière précise. En effet, la hiérarchisation des objectifs et actions à mettre en place vise à agir de manière stratégique et à ne pas répondre à plusieurs objectifs de manière contradictoire.

Enfin, il est indispensable de pouvoir mesurer les bénéfices et les failles de la convention locale d'application afin de rendre l'action des pouvoirs publics la plus efficace et efficiente possible. Ainsi, plusieurs indicateurs seront convoqués. Premièrement, ils auront vocation à contrôler la gestion du projet en portant une attention particulière sur les moyens déployés pour répondre aux objectifs. Deuxièmement, ces indicateurs serviront à veiller à ce que les moyens mobilisés donnent les résultats attendus.

Enfin, une évaluation de la méthode appliquée et de la portée des actions menées permettra de pouvoir objectiver l'action des partenaires et la plus-value de celle-ci pour le quartier et ses habitants.

3.5 Une ambition : dynamiser la cohésion sociale et œuvrer à « l'agrafage » du quartier au territoire

De manière globale, l'ambition principale est de dynamiser la cohésion sociale. En effet, le quartier abrite des communautés très différentes et la pyramide des âges est semblable à un sablier. L'enjeu est donc de réussir à créer des espaces de vie et de rassemblement social de manière à cultiver des liens intercommunautaires mais aussi intergénérationnels : les locaux communs résidentiels utilisés à cette fin sont notamment une ressource considérable devant être préservée et la réimplantation de services publics doit également venir faciliter cet enjeu. La cohésion sociale doit également être réalisée à l'intérieur des différents groupes en particulier auprès des personnes âgées, population très importante du quartier dont les membres ont individuellement tendance à être isolés.

Cet objectif doit aussi être pensé à la lumière du projet urbain "Sources 2030", qui a pour ambition notamment de densifier le quartier et de réinvestir l'ancien emplacement de la Maison de Quartier en créant un lieu qui aurait pour objectif de revitaliser économiquement et socialement le quartier.

Dans ce contexte, il est donc primordial de penser le vivre-ensemble également à l'échelle de la ville d'Écully et d'inclure davantage les habitants du quartier Sources-Pérollier dans leur commune. Ainsi, il convient de mener un travail d'envergure pour rattacher le quartier au reste de la commune.

Outre le processus de rénovation engagé par le bailleur dans le quartier, qui contribuera à la restauration d'une image plus positive à ses habitants ainsi qu'aux habitants du reste de la commune d'Écully, il apparaît nécessaire de réinstaurer le dialogue de proximité par la présence sur site d'acteurs institutionnels (éducateurs pour la prévention spécialisée, médiateurs de l'ALTM, etc.). De surcroît, il convient de modéliser le quartier et de penser le projet Sources 2030 en y intégrant des espaces de revitalisation économique et sociale, comme des commerces de proximité ou le projet de marché forain pensé par la mairie.

Enfin, pour œuvrer à l'intégration du quartier dans la commune et permettre aux habitants d'avoir accès à tous les avantages dont bénéficient la ville d'Écully, il est primordial de veiller à son désenclavement : la fracture entre les Sources et le Pérollier incarnée par la M6 ne peut être résorbée par la passerelle piétonne et une réflexion d'envergure et ambitieuse doit être menée à ce sujet.

3.6 L'essentiel à retenir

Des efforts importants pour mobiliser le droit commun....

- Sur l'habitat et la gestion d'équipement (subvention allouée au comité de gestion, rénovation du parc social, etc.)
- Sur la sécurité (CLSPD, augmentation des moyens financiers et humains de la police municipale, etc.)
- Sur l'action sociale (chantiers Ville Vie Vacances, équipe de l'ALTM, etc.)
- Sur l'éducation (ateliers du centre social, conseiller numérique, dispositif PHARE, etc.)
- Sur la santé (ateliers de prévention)
- Sur l'économie et l'emploi (projet du marché forain, permanence de la mission locale)

... Qui n'ont pas permis d'éviter une dégradation de la situation du quartier :

- Des indicateurs socio-économiques dont l'indice est plus défavorable (indice de sensibilité en hausse, appauvrissement des habitants...)
- Une plus grande insécurité (hausse des mesures de l'ASE, dégradation des équipements, trafic de stupéfiant...)
- Une pollution atmosphérique et sonore très importante
- Un accès au soin menacé par le départ prochain du médecin généraliste à la retraite

Une CLA qui repose sur :

- Une participation des habitants
- Une concertation d'ampleur avec les partenaires sous forme de groupe de travail

Une CLA qui se concentre principalement sur :

- Le vivre ensemble (liens entre les différents groupes sociaux et à l'intérieur de chaque groupe)
- L'intégration du quartier dans la commune (réinstaurer le dialogue de proximité, permettre aux habitants de profiter des avantages de la commune, désenclaver le quartier et rendre les habitants plus mobiles)

4 Les éléments de diagnostic par grands enjeux

La rédaction de la Convention Locale d'Application s'est inscrite dans un processus de collaboration étroite avec les acteurs institutionnels, associatifs, politiques ainsi que les habitants.

Basant son référentiel sur les travaux menés par le Carrefour des Acteurs, le Centre social, la Maison de la Métropole, le Groupe scolaire du Pérollier et le Centre communal d'Action sociale, la Commune d'Écully a mandaté le cabinet Pluricité pour soutenir la structuration des débats ainsi que l'écriture de l'architecture de la prochaine convention.

Une fois la synthèse des travaux réalisées, trois ateliers thématiques ont été menés au cours du mois de novembre 2023, associant plus d'une cinquantaine d'acteurs. Ces ateliers ont permis de dégager les matrices AFOM thématiques, corroborer les enjeux et tracer dès à présent les contours de la feuille de route de la CLA pour la période 2024-2030.

4.1 Education, parentalité, jeunesse, vivre ensemble, sport & culture

4.1.1 Petite enfance

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ● Présence de la Maison de la Métropole de Lyon (dont PMI, ASE, service social) physiquement sur le Pérollier ● Liens de qualité entre le service de PMI et l'équipe de l'école maternelle, entre les crèches et l'école maternelle ● Au sein de l'école maternelle : équipe pédagogique stable et engagée ● Accueil des enfants de 2 ans en toute petite section de maternelle ● Poste d'éducateur spécialisé municipal ● Présence du Centre social (activités familles, parentalité, halte-garderie) physiquement sur les Sources ● Présence d'un EAJE communal accueillant un public mixte issu de l'ensemble des quartiers de la commune et d'un Relais Petite Enfance ● Nombreuses assistantes maternelles sur le quartier ● Signature de la Convention Territoriale Globale entre la ville et la CAF ● Cadre de vie agréable ● Présence du centre médical de proximité ● Infrastructures culturelles et sportives ● 1500 m² de locaux communs résidentiels mis à disposition par le bailleur 	<ul style="list-style-type: none"> ● Enclavement du quartier : familles peu, voire pas véhiculées, accès limité à la centralité et son offre petite enfance ● Bâtiments de l'école et des établissements jeunes enfants vieillissants, atteignant "la limite" ● Locaux communs vieillissants et/ou mal configurés ● Population plus éloignée du soin, des prises en charge spécifiques (ex : orthophonie) et de la prévention ● Fragilités économiques pouvant peser sur la prise en charge des plus jeunes ● Difficultés de langage : enfants qui ne parlent pas français, voire qui ne parlent pas ● De plus en plus d'enfants ayant besoin de prise en charge spécifiques ● Manque de personnel dédié et permettant la prise en charge des enfants (type AESH) et l'accompagnement aux démarches ● École non classée REP ● Pas d'accès pour l'école aux contenus proposés par la médiathèque centre-ville -
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ● Dispositifs AVIP et AVIS de la CAF ● Accueil séquencé école-crèche mis en place par la Farandole ● Projet de consultations du CMP dans les locaux de la MDML ● Présence d'équipement culturel (bibliothèque) et développement d'infrastructures sportives, présence d'une ludothèque ● Ouverture du groupe scolaire vers les familles ● Projet urbain Sources 2030 	<ul style="list-style-type: none"> ● Vieillesse progressive des assistantes maternelles sur le quartier et pas de renouvellement ● Le vieillissement des structures (dont petite enfance) ● Pas de remplacement du médecin du centre de santé (départ prochain à la retraite) ● Manque de personnel CMP = > longs délais de prise en charge et problème d'accessibilité

4.1.2 Parentalité

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ● Présence de la Maison de la Métropole de Lyon (PMI, service social, ASE) sur le Pérolier ● Volonté des partenaires à tisser des liens et à agir en cohérence ● Présence du Centre social (activités famille, parentalité) sur les Sources ● Partenariat dynamique école/centre social/MDML/collège ● Conseil local de la Parentalité actif (Feuille de route sur la parentalité à Écully.) ● Conseil Consultatif des Familles ● Réseau parentalité actif ● Actions REAAP déployées sur le territoire en général et sur le quartier en particulier ● A l'école maternelle : Les parents sont à l'écoute, volontaires et en demande de conseils ● Au sein de l'école maternelle : équipe pédagogique stable, engagée ayant établi des liens de confiance avec les parents ● Proposition de nombreux projets et expositions à destination des parents (ex : expo santé, alimentation, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Parents allophones et/ou en difficulté dans la relation avec l'Education Nationale et les autres administrations (papiers administratifs, accompagnement scolaire...) ● Familles ayant un besoin important d'accompagnement aux démarches ● Proportion importante de familles monoparentales ● 8% des enfants ont un suivi social (Groupe Scolaire Le Pérolier) ● Un nombre important de parents n'investissent peu voire pas les activités culturelles et sportives destinées aux enfants ● Retards d'apprentissages de base qui doivent être gérés par l'école (hygiène dentaire, alimentation...). ● Difficultés pour les parents issus de la communauté des gens du voyage à assurer une scolarité suffisante à leurs enfants (enfants présents à l'école sur des périodes extrêmement courtes) ● Absence d'éducateur de prévention ● Un communautarisme important pouvant être conflictuel. Absence de communication entre les communautés
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ● Passage en QPV : possibilité de déployer un programme de réussite éducative (actions culturelles avec les parents, ateliers parents/enfants), adultes relais... 	<ul style="list-style-type: none"> ● Augmentation des mesures judiciaires confiées à l'ASE ● Désinvestissement progressif de certains parents en particulier à partir du CE2 ● Risque du tout numérique (et notamment démarches en ligne) : les familles ne sortiront plus du quartier ● La limite à "faire venir dans le quartier" : contribuer à une aggravation de l'enclavement

4.1.3 Réussite éducative, scolaire et citoyenne

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ● Présence de la Maison de la Métropole de Lyon (PMI, service social, ASE) physiquement sur le Pérolier ● Présence du Centre social (activités famille, parentalité) physiquement sur les Sources, avec des activités phares pour la jeunesse (gymnase) ● Equipe pédagogique du groupe Scolaire très impliquée (participation à la démarche "L'Ecole, faisons-la ensemble", etc.) ● Conseil local de la Parentalité municipal ● Permanence de la Mission Locale et projet sur les jeunes "invisibles" en partenariat avec le Centre Social 	<ul style="list-style-type: none"> ● Accompagnement scolaire des enfants et communication avec l'école compliqués voire impossibles pour beaucoup de parents allophones ● Rattrapage difficile du retard scolaire post covid des enfants ● Parentalité en difficulté, enfants jeunes laissés seuls ● Collège de secteur relativement loin du quartier ● Proportion importante de familles monoparentales ● Souffrance psychique accrue chez les jeunes avec difficultés de prise en charge dans le public ● Renoncement aux droits des familles dans des contextes croisés de méconnaissance, fracture numérique, illettrisme ● Absence de prévention spécialisée sur le secteur ● Un manque d'offre culturelle et sportive sur le quartier, accentué par l'enclavement et le manque de transport en commun ● Personnel du périscolaire peu formé
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ● Passage en QPV : Augmentation des moyens (PRE, adultes relais...) et du budget politique de ville (activités culturelles, sportives, etc.) ● Dispositif PHARE contre le harcèlement scolaire ● Plan Educatif de Territoire de la commune ● Développer des forces de travail supplémentaires sur des problématiques du quartier (vivre-ensemble, actions interculturelles) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Hausse probable du phénomène de décrochage ● Déclin de la mixité au sein du collège de secteur Laurent Mourguet ● Baisse des résultats des enfants du groupe scolaire Le Pérolier ● Hausse des phénomènes de délinquance, des trafics de drogue ● Augmentation des violences intrafamiliales (données police nationale + hausse des mesures judiciaires confiées à l'ASE) ● Des jeunes encore sans affectation en seconde qui se retrouvent démunis ● Un climat de tension dans le quartier et entre voisins qui se répercute sur le bien-être des enfants à l'école ● Place de la femme dans le quartier dès le plus jeune âge ● Montée du communautarisme à l'école

4.2. Emploi, entrepreneuriat, développement économique, commerces de proximité, mobilité

4.2.1 Insertion et emploi

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ● Présence de la Maison de la Métropole de Lyon (insertion) physiquement sur le Pérolier ● Présence du Centre social (ASL, étape RSA) physiquement sur les Sources ● Présences hebdomadaires de la Mission Locale sur la commune et sur le quartier ● Conventionnement du CCAS dans l'accompagnement RSA sur la commune ● Proximité géographique avec les quartiers Duchère/Sauvegarde - cluster d'innovation et de possibilités ● Travail d'Appui aux Mutations Économiques (AME) ● Proximité avec le Centre commercial d'Écully et plus largement la ville de Lyon 	<ul style="list-style-type: none"> ● Absence d'acteurs de l'insertion professionnelle ou socio-professionnelle sur le quartier ● Absence d'acteur de l'insertion par l'activité économique sur le bassin ● Absence de prévention spécialisée pour mailler avec les acteurs de l'insertion ● Difficultés de mobilités sur l'ouest lyonnais ● Public allophone prégnant ● Absence de structures spécialisées sur le volet psychique ● Problématique des modes de garde pour un retour rapide à l'emploi
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ● Poursuite du projet « Invisibles » en collaboration avec le Centre Social grâce aux financements de la Métropole ● Structuration de la CTle qui ouvre des possibilités intercommunales ● Réforme et mise en œuvre de France Travail ● Pacte des Solidarités de l'Etat en cours de construction (focal sur les QPV) ● Dispositifs de modes de garde AVIS et AVIP de la CAF ● Convention entre les missions locales (ML) et la Métropole : ML seront chargées de l'accompagnement des bénéficiaires RSA âgés de moins de 26 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Fin du projet "invisibles" acté pour fin juillet 2024 ● Réforme et mise en œuvre de France Travail ● Difficulté grandissante pour mobiliser le public ● Nombre important d'information préoccupante (IP)

4.2.2. Vie économique

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">● Tissu économique d'importance sur l'ouest lyonnais en général et à Écully en particulier	<ul style="list-style-type: none">● Disparition et absence de commerces sur le quartier● Enclavement de la parcelle Sources qui limite l'attractivité économique● Inadéquation entre les offres d'emplois et les qualifications des habitants
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">● Passage en QPV qui ouvre des opportunités de soutien à la création d'entreprise et des actions « aller-vers » les habitants● Développement de l'épicerie sociale sur le quartier Pérollier● Projet de marché forain sur le quartier Sources● Projet urbain Sources 2030● Présence d'un centre commercial de grande envergure à proximité● Projet de réhabilitation de l'avenue Ben Gourion avec l'installation de commerces de proximité● Organisation de certaines économies souterraines (réparation de voiture dans les garages, etc.)	<ul style="list-style-type: none">● Concurrence directe au commerce de proximité par un centre commercial de grande envergure à proximité● Passage en QPV qui peut ternir l'image du quartier● Manque de mobilité des habitants

4.3 Cadre de vie, GSUP, sécurité, prévention, tranquillité

4.3.1 Cadre de vie et mobilités

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Nombreuses infrastructures présentes (crèches, équipements sportifs, locaux communs résidentiels, centre social, centre médical, bibliothèque, ...) • Rénovation de l'ensemble du parc (meilleure isolation, etc.) et de la passerelle mode doux • Espace aéré et arboré • Travail sur les épaves, offre de stationnement gratuit • Ligne de bus forte côté Sources (C14) • Comités de locataires présents sur le quartier 	<ul style="list-style-type: none"> • Enclavement du quartier (difficulté à rejoindre le centre-ville en TCL et à accéder aux services publics en centre-ville) • Fracture entre Les Sources et Le Pérollier • Locaux collectifs vieillissants • Passerelle peu sécurisée et limitée aux modes doux • Site peu accessible aux personnes à mobilité réduite • Accumulation régulière d'encombrants et de caddies • Difficultés de stationnement • Présence de nuisibles (rats, punaises de lit et pigeons) • Pas de commerce de proximité • Incivilités, compromettant notamment la propreté des immeubles, malgré un travail important du bailleur
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de jardins collectifs • Création d'un refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) • Intégration de la question de la mobilité dans les études, travail avec le SYTRAL • Atlas biodiversité du quartier et de la commune • Une densification diversifiée qui serait source de mixité et de valorisation du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> • Pollutions atmosphérique et sonore • Augmentation des charges pour les locataires (ex : impact de l'inflation sur l'électricité, le chauffage...) • Vandalisme • Habitants impactés par la Zone à Faible Émissions (ZFE) sans solutions. • Mise en place de la ligne Centre Ouest qui limitera le franchissement de la M6 aux TCL • Densification non maîtrisée du quartier • Projet urbain Sources 2030 (Abandon du désenclavement via Champagne-Au-Mont D'Or

4.3.2. Prévention et Médiation

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ● Relative tranquillité dans le quartier (en particulier sur la partie Pérollier) ● Des animations régulières et des activités proposées (centre social, MDQ, ludothèque, bibliothèque, Microfolies, cours de français...) ● Présence d'un agent de développement local du bailleur ● Implication des acteurs (écoutes en pied d'immeuble, permanence d'Alliade Habitat et des élus...) ● Présence du centre médical 	<ul style="list-style-type: none"> ● Sentiment de non-appartenance à la commune d'Écully ● Effet silo du quartier - en particulier côté Sources - et fracture entre les deux parcelles ● Absence de prévention spécialisée qui ne permet pas d'agir suffisamment auprès des 10-25 ans ● Décalage de l'offre (activités sociales, événements culturels, etc.) Avec les envies des habitants ● Peu de lien et de réseau de solidarité des habitants ● Méconnaissance de l'offre administrative / sociale / culturelle / associative ● Modèles parentaux fragiles/fragilisés ● Sentiment d'insécurité lié au manque d'éclairage ● Problématique de recrutement sur les postes de gardiens/régisseurs, générant des carences
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ● Début d'intervention de l'ALTM (Agence Lyon Tranquillité Médiation) ● Développement de nouveaux projets collectifs (Marché forain, etc.) ● Adapter les permanences du bailleur pour répondre aux actifs ● Démarches d'allers-vers développées par la mission locale/le centre social et par l'ALTM ● Une population d'habitants réceptif et en demande de médiation (rappel des règles d'usage, création de lien social, information et orientation, etc.) ● Une densification diversifiée qui serait source de mixité et de valorisation du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ● Montée d'un climat de tensions et apparition croissante de délinquance sur le quartier depuis plus de 3 ans ● Densification non maîtrisée pouvant générer l'arrivée de nouveaux habitants de plus en plus précaires : risque pour la mixité sociale ● Possible montée du communautarisme ● Part importante des habitants ne voulant pas s'impliquer dans des projets collectifs (manque d'intérêt, de temps et travail chronophage) ● Départ du médecin du quartier à la retraite ● Crise du bénévolat (montée de l'individualisme, etc.)

4.3.3 Tranquillité et Sécurité

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Multiplication par 3 des effectifs de police municipale, en articulation avec la police nationale : visite de parties communes et interventions sur le quartier en nette hausse. • Collaboration régulière entre Alliade Habitat et les forces de l'ordre • Implication financière du bailleur pour la sécurisation du quartier (visiophones, audit de sécurité SURETIS, gardiennage, portes sécurisées, etc.) • Mise en place du CLSPD (Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) et GPO (Groupe de partenariat opérationnel) • Travail conséquent de l'équipe de l'ALTM • Dispositif « Voisins vigilants » • Délégué cohésion police population 	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse de la criminalité notamment sur la partie Sources : +3,45% en 2023 • Trafic de stupéfiant, dégradations, rodéos, intrusions dans les caves ou les toits, règlement de compte... en particulier sur les Sources • Tensions (fermeture provisoire du gymnase suite à des conflits, conflits communautaires...) • Passerelle insécurisée (absence d'éclairage public, etc.) • Manque de visibilité des actions des forces de l'ordre • Circulation en sens unique : risque de guet-apens pour la police
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du plan de sécurisation par le bailleur social (réduction des auvents, caméras de surveillance, sécurisation des caves...) • Attribution de l'ATFPB à compter de 2025 qui permettra d'intensifier et diversifier les actions • Développement des attestations de témoignages CERFA 	<ul style="list-style-type: none"> • Extension des problèmes de la Duchère au quartier • Développement du trafic de stupéfiant et des conflits de communauté • Renforcement des difficultés avec l'arrivée de nouveaux arrivants (notamment liée à la densification) • Défiance envers les forces de l'ordre • Peur des représailles • Pollution de l'air et risque d'accident à proximité de l'école

4.4 L'essentiel à retenir

4.1.1 Un quartier en décrochage à plusieurs niveaux

- **Éducatif** : résultats scolaires en baisse, décrochage scolaire progressif, parents démunis dans leur rôle éducatif vis à vis de leurs enfants, hausse du nombre de jeunes perçus en errance et risque de marginalisation
- **Social** : baisse du nombre d'association et de bénévoles actifs et participant à favoriser le lien social sur le quartier, conduisant à une baisse des moyens et des programmations culturelles, peu de service de proximité, pourtant porteur de lien social entre les habitants et les usagers de l'espace public

- **Économique** : chômage en hausse, hausse du nombre de bénéficiaires du RSA, absence de commerces de proximité
- **Urbain** : multiplication des actes de vandalismes, squats en pied d'immeuble, notamment pour la parcelle Sources très enclavée, difficilement accessible. Un quartier coupé en deux dont il est peut-être compliqué de trouver une unité commune et un sentiment d'appartenance à la commune.
- **Mobilité** : problématiques qui viennent appuyer ce décrochage avec des temps de déplacement en transports en commun long, un recours fort à la voiture et peu d'usages de modes doux.

4.1.2 Des actions réalisées pour contenir le décrochage

- Un tissu associatif et des structures mobilisées au sein du quartier : CSE, ALTM, bailleur social (Alliade)
- Des moyens financiers fléchés sur le quartier Sources-Pérollier (financement équipe projet, GSUP, Quartiers d'été, moyens dédiés par l'Education Nationale, le bailleur, la commune)
- Des acteurs mobilisés pour agir sur la sécurité et la tranquillité des habitants (police nationale / police municipale), et mandatement récent d'acteurs de médiation (ALTM).
- Un bailleur social engagé à rendre disponibles des locaux pour les habitants et les associations.

4.1.3 Un quartier face à un avenir présentant de nouveaux enjeux

- Une mobilité à revoir et à anticiper durablement pour les habitants avec la mise en œuvre de la ZFE
- Un zonage prioritaire qui enclenchera de nouveaux moyens : programmation dédiée, mobilisation renforcée du droit commun, accompagnement d'implantation d'activité économique sur le secteur... Ce nouveau zonage amènera de nouveaux questionnements (notamment sur le dédoublement des classes et les problématiques de recrutement du personnel)
- Des liens à recréer entre l'ensemble des parties prenantes du quartier (habitants, institutions, associations, structures communales...) et dans son inscription à l'échelle communale et métropolitaine, d'un point de vue de l'économie/emploi/insertion ou des mobilités.
- Une mobilisation des habitants compliquée, et un épuisement de ceux qui s'y investissent
- Un fort enjeu de communication et d'information auprès des habitants : de nombreux projets et évolutions à prévoir qui viendront bouleverser le quotidien des habitants.

4 points essentiels soulignés lors du diagnostic en marchant réalisé sur le quartier le 24 mars 2023 :

- Consulter / informer/communiquer/coconstruire/ permettre aux habitants de participer à l'évolution du quartier
- Requalifier le quartier en QPV est indispensable
- Affectation d'un éducateur spécialisé spécifique au quartier
- Réfléchir aux moyens donnés aux acteurs : soutenir et investir dans le quartier nécessite des moyens adéquats et assumés

5 La feuille de route du quartier Sources – Pérollier

5.1 Les défis à l'échelle du quartier

5.1.1 L'ouverture du quartier par son désenclavement et une mixité accrue

Il apparaît indispensable de renforcer les transports communs et de permettre aux modes doux de mieux circuler (marchabilité, voies cyclables) afin que les habitants puissent accéder au centre-ville d'Écully et bénéficier du dynamisme social, économique et culturel qu'offre la région lyonnaise. De plus, une mixité accrue permettrait d'ouvrir le quartier car les nouveaux habitants auraient d'autres loisirs, d'autres emplois et d'autres relations familiales qui les amèneraient à sortir fréquemment du quartier.

5.1.2 L'amélioration du vivre ensemble et de la sécurité sur le quartier

La parcelle divise les habitants en deux sous-quartiers, ce qui limite de manière importante leurs interactions sociales. De plus, la population est très hétérogène et il existe une réelle fracture entre les jeunes et la population âgée, très présente sur le quartier. Par ailleurs, la dégradation continue du cadre de vie par les problématiques de dépôts d'encombrants, voitures ventouses, et autres incivilités dessert la mise en valeur d'un cadre de vie appréciable et apprécié. Enfin, des problèmes d'insécurité se concentrent particulièrement sur la partie Sources, à proximité de la Duchère.

5.1.3 L'évolution des trajectoires individuelles (éducation, insertion, citoyenneté, parentalité, santé, autonomie...)

Les habitants concentrent un nombre important de difficultés (économiques, sociales, scolaires...). Dès lors, il est nécessaire de donner à chacun les moyens de s'épanouir sur différents champs (scolaires, professionnels, civique, etc.). En outre, au regard de sa population âgée et fragile, une attention particulière doit être consacrée aux questions liées à l'autonomie et à la santé.

5.1.4 La prise en compte de la transition écologique

Le quartier des Sources Pérollier se caractérise par son cadre verdoyant agréable. Néanmoins, sa proximité avec la route M6 dégrade de manière importante la qualité de l'air. Dès lors, il est nécessaire de préserver le cadre de vie du quartier et de limiter la pollution atmosphérique.

5.2 Les orientations stratégiques de la CLA

La stratégie AGILE de la CLA

1. Améliorer le cadre de vie et l'habitat des habitants
2. Garantir la tranquillité et la sécurité de tous
3. Investir dans les capacités des parents pour leur permettre d'incarner le rôle de premier éducateur et investir dans l'avenir des enfants via leur réussite éducative et citoyenne
4. Lever les freins de l'accès à l'emploi et favoriser l'employabilité des habitants
5. Élever la cohésion sociale autour du vivre ensemble, notamment en direction des jeunes et des séniors

5.3 La déclinaison opérationnelle de la stratégie AGILE

5.3.1 Améliorer le cadre de vie et l'habitat des habitants

- Favoriser l'ouverture du quartier Sources Pérollier sur l'ensemble de la commune et les dynamiques inter et infra quartiers
- Renforcer l'accessibilité du quartier, favoriser la mobilité des habitants et encourager la diversification des modes de circulation
- Préserver le cadre verdoyant et classé
- Améliorer l'entretien et la valorisation du quartier
- Agir pour améliorer les conditions de vie des habitants (accès aux soins, aux services publics, aux commerces)
- Accompagner les aménagements urbains et améliorer les espaces de vie collective

Exemples d'actions emblématiques : refuge LPO, poursuite de la réhabilitation, rénovation des locaux communs résidentiels, pérennisation du centre médical, permanence accès aux droits, marché forain, sur-entretien

Indicateurs d'évaluation :

- Taux de satisfaction des habitants
- Proportion d'habitants se déplaçant en mode doux (vélo / marche)
- Évolution de la fréquence du ramassage des ordures et des encombrants, et nombre de locataires concernés
- Nombre de gardiens par tranche de 200 logements

- Évolution de l'atlas de la biodiversité
- Nombre de personnel médical et/ou paramédical dans le quartier
- Proportion des habitants se rendant quotidiennement, hebdomadairement ou mensuellement dans le reste de la commune d'Écully ou de la Métropole de Lyon

5.3.2 Garantir la tranquillité et la sécurité de tous

- Lutter contre le sentiment d'insécurité
- Prévenir la déshérence des jeunes et le risque de marginalisation
- Renforcer la présence humaine sur le quartier, en prévention, en médiation et en force d'intervention
- Contribuer à la sécurisation du quartier
- Favoriser la reconstruction du lien de confiance et de proximité entre les habitants et les forces de l'ordre
- Soutenir le respect des règles de vie collectives

Exemples d'actions emblématiques : médiateurs ALTM, éducateurs de prévention, rencontres pédestres avec la police, déploiement de la vidéosurveillance et du mobilier de prévention situationnelle, système de témoignages Cerfa, déploiement de Voisins Vigilants

Indicateurs d'évaluation :

- Taux de fréquence des infractions, délits ou crime
- Nombre d'agents de médiation sociale (dont adulte-relais) par quartier et domaine de d'intervention (bailleurs sociaux, école, clubs sportifs...)
- Nombre de dégradations de biens publics et privés, autres destructions, et destructions et dégradations de véhicules privés pour 100 habitants
- Nombre d'éducateurs de prévention spécialisée

5.3.3 Investir dans les capacités des parents pour leur permettre d'incarner le rôle de premier éducateur et investir dans l'avenir des enfants via leur réussite éducative et citoyenne

- Soutenir les initiatives permettant aux parents d'assumer leur fonction éducative
- Renforcer le lien entre les familles et les institutions
- Favoriser la prévention et le dépistage dès le plus jeune âge
- Favoriser le rapprochement des acteurs (petite enfance, école, culture, sport)
- Créer un environnement favorable à l'épanouissement de chaque jeune

- Prévenir le décrochage scolaire et soutenir les actions qui renforcent l'égalité des chances
- Sensibiliser à la citoyenneté et favoriser son expression

Exemples d'actions emblématiques : Programme de Réussite Éducative, crèches AVIS, LAEP au sein de l'école, Atelier santé ville, Notre école, faisons-la ensemble, chantiers éducatifs

Indicateurs d'évaluation :

- Evolution des résultats d'évaluation en primaire
- Retards en 6e hors UPE2A, ULIS, SEGPA
- Nombre de connexion des parents à l'ENT (laclasse.com)
- Nombre annuel de familles ayant fréquenté une action proposée par le centre social, l'école ou la bibliothèque
- Nombre d'examens médicaux par an par enfant (examen bucco-dentaire, troubles dys, etc.)
- Nombres d'actions visant à promouvoir la citoyenneté par an

5.3.4. Lever les freins de l'accès à l'emploi et favoriser l'employabilité des habitants

- Lever les freins à l'accès à l'emploi, notamment la maîtrise de la langue française, les modes de garde, la mobilité, la santé et l'illectronisme
- Soutenir les publics les plus éloignés de l'emploi dans l'acquisition des savoir-être et compétences comportementales
- Développer un accompagnement adapté, de proximité et d'aller vers les publics
- Mobiliser les acteurs économiques autour des parcours d'insertion

Exemples d'actions emblématiques : éducateurs de prévention, accès au dispositif de la Métropole et de l'Etat pour les stages de 3^{ème}, actions sur les soft-skills, formations FLE, crèches AVIP

Indicateurs d'évaluation :

- Part des jeunes de moins de 25 ans chez les demandeurs d'emploi de longue durée et sans formation sur le total des demandeurs d'emploi
- Evolution du nombre de DEFM (Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois)
- Évolution annuelle du nombre de contrats aidés
- Nombre de jeunes accompagnés par la Mission Locale
- Nombre d'activités et de participants aux ateliers de maîtrise de langue française, de cours d'informatique, etc.

5.3.5 Élever la cohésion sociale autour du vivre ensemble, notamment en direction des jeunes et des séniors

- Favoriser l'émergence d'initiatives citoyennes
- Soutenir le renouvellement de l'engagement associatif
- Renforcer l'utilisation du sport et des pratiques sportives, de la culture et des pratiques artistiques à des fins d'éducation, d'insertion, de santé-bien-être et de citoyenneté
- Lutter contre l'isolement des aînés par des actions de repérage, d'aller vers, de convivialité et d'accompagnement individuel et collectif
- Accompagner les différentes communautés et les différentes générations dans le vivre ensemble
- Soutenir la place des femmes sur l'espace public

Exemples d'actions emblématiques : déploiement d'équipements sportifs, micro-folies, mise en place d'un conseil citoyen, livret nouveaux arrivants (carrefour des acteurs), actions égalité hommes-femmes

Indicateurs d'évaluation :

- Évolution de la fréquentation des structures culturelles par de nouveaux publics
- Évolution de la fréquentation des équipements de proximité (nombre d'enfants et/ou de séniors accueillis...)
- Nombre de participants par événement organisé dans le quartier
- Nombre d'individus inscrits dans un club du quartier (sportif, culturel, conseil citoyen, etc.)
- Nombre de séniors identifiés comme isolés

6 La place des habitants au sein de la Convention Locale d'Application

6.1 Contexte actuel de participation

La dynamique de la politique de la ville repose fondamentalement sur l'implication et la contribution des habitants des quartiers prioritaires. Actuellement, le quartier Sources Pérollier ne dispose pas d'une structure formelle de participation citoyenne, et l'engagement des résidents, bien que potentiellement fort, peine à se manifester pleinement.

Or, les forces vives du territoire, qu'il s'agisse des habitants, des associations ou encore des entreprises occupent une place prépondérante dans la convention locale d'application.

En amont de la rédaction de cette CLA, une série d'actions (Carrefour des acteurs, diagnostic en marchant, écoutes en bas des tours, permanences des élus et du bailleur, etc.) a été mise en œuvre pour identifier et répondre aux besoins des habitants. Cette volonté d'inclure les habitants dans la CLA s'est également traduite au cours des ateliers organisés pour concevoir la CLA.

Ainsi, plusieurs habitants qu'ils soient représentants des locataires, parents d'élèves ou bénévoles ont été intégrés aux ateliers et sont intervenus à plusieurs reprises.

Dans ce contexte, la mobilisation et la participation des citoyens et des acteurs locaux à travers des initiatives ou des actions proposées constituent sans aucun doute l'un des enjeux majeurs de la CLA.

6.2 La création d'une instance de participation habitante inclusive et fonctionnelle

6.2.1 Mise en place d'une instance de participation

Dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de Ville Métropolitain et conformément aux orientations de l'Etat, il paraît nécessaire d'établir une instance de participation au sein du quartier "Sources Pérollier". Cette instance aura pour mission de représenter les habitants, d'exprimer leurs préoccupations, et de contribuer activement à la prise de décision concernant les actions à entreprendre sur le quartier et dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle de la CLA.

6.2.2 Mobilisation et Sensibilisation

Pour garantir la représentativité de cette instance, des actions de sensibilisation et de mobilisation devront être entreprises : à l'instar de la campagne d'écoutes au bas des tours, une démarche de rencontres individuelles, au plus près des habitants ainsi qu'une campagne d'information précisant les missions, le

périmètre d'intervention, l'investissement attendu et les moyens mis à disposition du conseil seront organisés afin d'encourager une participation active et diversifiée de la population locale.

6.3 Collaboration multidimensionnelle : Ville, État, Métropole, Bailleur et Structures Associatives

6.3.1 Articulation avec les Instances Institutionnelles

L'instance de participation habitante devra être conçue comme un lieu de dialogue et de concertation entre les habitants et les différentes parties prenantes, incluant la municipalité, les représentants de l'État, la Métropole de Lyon, le bailleur social, et les structures associatives locales. Une articulation claire et transparente avec les partenaires et les autres dispositifs existants sera établie pour assurer une collaboration efficace.

6.3.2 Renforcement des liens avec les acteurs associatifs

La participation habitante sera renforcée par la collaboration avec les associations locales. Des partenariats seront développés pour permettre aux habitants de bénéficier de l'expertise et du soutien des structures associatives dans la réalisation de projets contribuant au mieux-être du quartier.

6.4 Accompagnement et Formation

6.4.1 Accompagnement de l'instance de participation habitante

Un dispositif d'accompagnement devra être mis en place pour assurer le bon fonctionnement de l'instance de participation habitante : la mobilisation du chargé de mission municipal de la politique, de l'agent de développement social du bailleur, du centre social et de représentants des comités locataires semble être opportune pour accompagner l'émergence du conseil et en construire les éléments fondateurs (notamment règlement intérieur). Par ailleurs, il pourra être opportun de proposer des formations pour développer les compétences des membres en matière de gestion de projet, de communication, et de compréhension des politiques publiques.

6.4.2 Sensibilisation au Pouvoir d'Agir

Un volet spécifique de sensibilisation à l'empowerment pourra être intégré, visant à renforcer le pouvoir d'agir des habitants et à favoriser leur capacité à influencer positivement les décisions qui les concernent.

Outre l'intérêt direct en faveur des participants, l'instance de participation habitante serait également un dispositif déterminant dans la valorisation du quartier, de sa valeur intrinsèque et également de celles de ses habitants.

7 Gouvernance, pilotage et suivi-évaluatif de la Convention Locale d'Application

7.1 Le cadre général : le Contrat de Ville Métropolitain

La loi « LAMY » du 21 février 2014 définit la Politique de la Ville comme étant une politique de cohésion urbaine et de solidarité nationale et locale envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. L'objectif fixé par la loi est d'assurer l'égalité entre les territoires et d'améliorer les conditions de vie.

Le cadre d'intervention des pouvoirs publics est fixé par le contrat de ville. Il est copiloté à l'échelle intercommunale par la Métropole de Lyon et l'Etat en lien avec les communes. Il mobilise l'ensemble des partenaires concernés : la préfecture, France Travail, la CAF, la CPAM, la CARSAT, l'Éducation Nationale, l'ARS, la Banque des Territoires, l'ADEME, le Sytral Mobilités, le SYMALIM et les bailleurs sociaux.

Le Contrat de Ville Métropolitain a pour objectif de mobiliser prioritairement le droit commun de la Métropole de Lyon et de l'Etat. Le terme « droit commun » renvoie à toutes les politiques publiques et à leur impact dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Les engagements formulés dans le cadre du Contrat de Ville Métropolitain cherchent à aller vers toujours plus d'égalité. L'objectif est de mobiliser pleinement le droit commun dans les quartiers et lorsque cela est nécessaire, de dédier des moyens supplémentaires.

Le Contrat de Ville Métropolitain « Engagements Quartiers 2030 » a été construit de manière partenariale, avec l'ensemble des signataires mais aussi avec la participation des bailleurs sociaux, des habitants et des associations qui agissent au quotidien dans les quartiers Politique de la Ville.

Ce processus a permis d'établir six enjeux concernant tous « les temps de vie » des habitants ont été définis conjointement par la Métropole de Lyon et l'État. Les thèmes d'intervention sont les suivants :

- Accès aux droits et aux services : « des services publics mieux connus, plus accessibles et des habitants acteurs de leurs parcours : favorisons l'accès aux droits des habitants, aux ressources de leur ville et de leur Métropole »,
- Sécurité et tranquillité : « des quartiers plus sûrs, des espaces de vie plus accueillants : nos engagements pour la tranquillité par la présence humaine de proximité »,
- Emploi-insertion et économie : « se former, travailler, entreprendre, s'engager : pouvoir agir et se réaliser »,
- Scolarité, éducation populaire et parentalité : « bâtissons ensemble l'avenir de nos jeunes »,
- Logement, environnement et transition écologique : « de chez soi au cœur des quartiers, façonnons un environnement où il fait bien vivre »,
- Culture, sport, santé-bien-être, vie associative : « épanouissement, bien-être individuel et collectif, territoires d'émancipation : se construire à tous les âges ».

Pour chaque enjeu des objectifs opérationnels, des résultats attendus et des engagements des partenaires sont déclinés. Ils forment « une feuille de route » d'intervention plus lisible et resserrée autour d'engagements prioritaires par l'ensemble des partenaires.

Ce cadre métropolitain constitue un socle d'engagements permettant à chaque commune de déterminer dans sa CLA son projet de territoire et ses priorités d'intervention. Cette élaboration concomitante du

contrat et des CLA a permis d'articuler les deux niveaux d'engagements nécessaires : les stratégies publiques d'échelle métropolitaine et les projets de territoires locaux. L'ensemble des signataires du contrat métropolitain a également vocation à signer les CLA qui deviennent les feuilles de route opérationnelles au plus près des territoires.

7.2 L'enjeu de la gouvernance et du pilotage partagé de la CLA

La gouvernance regroupe un ensemble de mesures, de règles, d'organisation de décision, d'information et de surveillance et doit impérativement faire l'objet d'un pilotage partagé. En effet, la Convention Locale d'Application agit sur plusieurs champs des politiques urbaines dont les compétences sont réparties entre plusieurs acteurs. Dès lors, chaque acteur a une fonction bien définie et doit collaborer avec les autres partenaires de manière cohérente en respectant les compétences de chaque administration. Cette manière de diriger évite alors de créer des actions en doublon ou inefficaces.

De plus, la prise en compte de l'expertise de chaque partenaire vise à mettre en place des actions plus performantes qui s'appuient sur plusieurs dispositifs complémentaires proposés par les différents partenaires de la CLA. Par ailleurs, l'intérêt d'un tel pilotage réside aussi dans le flux d'information qu'échangent les acteurs : les collaborateurs partagent des informations en temps réel sur leur champ de compétence et peuvent ainsi assurer un suivi sur l'évolution du contexte des actions portées dans le cadre de la CLA.

Gouvernance de la Convention Locale d'Application

La gouvernance de la convention locale d'application pour le quartier "Sources Pérollier" à Écully sera articulée autour d'instances dédiées à la coordination, au suivi, et à la mise en œuvre des priorités énoncées par l'État, la Métropole de Lyon, le bailleur social ALLIADE Habitat, l'Éducation Nationale, et la Ville.

La Ville d'Écully jouera un rôle central en tant que pilote de cette gouvernance locale.

7.2.1- Comité de Pilotage Local (CPL)

Le Comité de Pilotage Local sera l'instance stratégique et décisionnelle de la convention. Il réunira l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre des priorités énoncées. Les membres du CPL seront les signataires officiels de la convention. La Ville d'Écully, en tant que pilote, assurera la coordination et la présidence du CPL.

Composition du CPL :

- Le Maire d'Écully (ou son représentant désigné)
- Les représentants de la Métropole de Lyon
- Les représentants de l'État
- Le représentant du bailleur social ALLIADE Habitat
- Le représentant de l'Éducation Nationale
- Le représentant de France Travail

- Des représentants de la société civile et des habitants du quartier, sélectionnés en concertation le Carrefour des Acteurs.

Attributions du CPL :

- Validation des orientations stratégiques de la CLA.
- Approbation des actions à entreprendre et des moyens à mobiliser.
- Suivi de l'avancement des projets et des actions.
- Arbitrage en cas de difficultés ou de points de blocage.

Le Comité de Pilotage Local sera l'instance stratégique et décisionnelle de la convention, opérant selon un calendrier précis.

Calendrier prévisionnel (2024-2030) :

Évaluation annuelle : Une évaluation annuelle sera réalisée pour assurer le suivi continu de la mise en œuvre des actions, mesurer les progrès et ajuster les orientations si nécessaire.

Réunion exceptionnelle en 2027 : Une réunion spéciale sera organisée en 2027 pour évaluer la mi-parcours et ajuster les plans en conséquence.

Réunion finale en 2030 : Une réunion de clôture sera prévue en 2030 pour évaluer globalement la convention.

7.2.2- Comités Techniques (COTECH)

Les Comités Techniques seront des structures opérationnelles chargées de mettre en œuvre les actions spécifiques liées aux thématiques prioritaires identifiées dans la CLA. Chaque comité technique sera présidé par un représentant désigné par la Ville d'Écully, en collaboration avec les parties prenantes concernées.

Attributions des COTECH :

- Déclinaison opérationnelle des orientations stratégiques définies par le CPL.
- Mise en œuvre des actions spécifiques à chaque thématique.
- Suivi des indicateurs de performance et évaluation des résultats.
- Remontée régulière d'informations et de recommandations au CPL.

Les Comités Techniques opéreront également selon un calendrier défini, aligné sur les besoins spécifiques de chaque thématique.

Calendrier prévisionnel des COCTECH (2024-2030) :

Réunions mensuelles ou bimestrielles : Les COTECH se réuniront régulièrement, en fonction des besoins opérationnels de chaque thématique.

Évaluations semestrielles : Des évaluations semestrielles seront conduites pour mesurer les progrès et ajuster les plans d'action.

7.2.3 Coordination Générale et Suivi

La Ville d'Écully, en tant que pilote de la convention, assurera la coordination générale et le suivi de la mise en œuvre. Un service dédié au sein de l'administration municipale sera responsable de la coordination administrative, de la collecte des données, et du reporting régulier envers le CPL et les partenaires.

Attributions de la Coordination Générale :

- Coordination des actions entre les différents comités techniques.
- Collecte et analyse des données pour l'évaluation des projets.
- Reporting régulier sur l'avancement et les résultats au CPL.
- Animation des instances de concertation avec les habitants et la société civile.

La coordination générale, assurée par la Ville d'Écully, suivra également un calendrier pour garantir une gestion fluide de la convention.

Calendrier de la Coordination Générale (2024-2030) :

- Suivi continu : Un suivi continu sera assuré tout au long de la période, avec des mises à jour régulières envers le CPL et les partenaires.
- Rapports trimestriels : Des rapports trimestriels seront présentés au CPL pour informer sur l'avancement global et les résultats obtenus.
- Évaluation annuelle : Une évaluation annuelle globale sera conduite pour analyser les impacts et définir les axes d'amélioration.

7.3 Engagements des signataires

Cette proposition de gouvernance vise à établir une structure claire, favorisant la coordination et la collaboration entre toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de la convention locale d'application.

Néanmoins, pour arriver à un tel résultat il faut rappeler que chaque acteur doit s'engager à prendre ses responsabilités afin d'éviter que d'autres partenaires se substituent à leur rôle sans en avoir l'expertise et les moyens.

Chaque signataire de la présente Convention Locale d'Application (CLA) s'engage pleinement et de manière proactive à assumer ses responsabilités dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie définie pour l'amélioration globale du quartier Sources Pérolier. Il est entendu que chaque partenaire, fort de son expertise et de ses moyens, contribuera activement dans son domaine d'intervention spécifique à la réalisation des objectifs fixés par la CLA.

Cet engagement implique une collaboration étroite et coordonnée entre tous les acteurs impliqués, afin d'optimiser l'efficacité des actions entreprises et de maximiser les retombées positives pour les habitants du quartier.

Chacun s'engage à mobiliser ses ressources, humaines, financières et matérielles, de manière adaptée et concertée, pour garantir une approche globale et cohérente dans la réalisation des projets inscrits au sein de la CLA.

Par cette démarche collaborative et concertée, les partenaires affirment leur volonté de travailler ensemble dans un esprit de transparence, de partage des informations et des bonnes pratiques, et de recherche constante de synergies entre les différentes actions entreprises. Ils reconnaissent également l'importance de l'évaluation régulière des résultats obtenus, permettant ainsi d'ajuster et de réorienter si nécessaire les stratégies mises en place pour répondre au mieux aux besoins et aux attentes des habitants.

En agissant de la sorte, chaque signataire contribue activement à la dynamique collective visant à transformer durablement le quartier Sources Pérollier, en favorisant l'inclusion sociale, l'accès aux services essentiels, le développement économique local et la qualité de vie des résidents. Cette démarche témoigne de l'engagement résolu de tous les partenaires en faveur d'un développement territorial harmonieux et équilibré, au bénéfice de l'ensemble de la communauté locale.

7.4 Un suivi évaluatif de la CLA, pour améliorer son fonctionnement et s'assurer de l'atteinte des objectifs

Comme évoqué dans la partie 2.4 « Une CLA qui se veut mobilisatrice, priorisée et évaluable », la Convention Locale d'Application fera l'objet d'un suivi évaluatif fort pour qu'elle soit la plus performante possible.

Dès lors, comme cela a pu être proposé dans la déclinaison opérationnelle, plusieurs indicateurs seront convoqués. Ils auront vocation :

- À contrôler la gestion du projet en portant une attention particulière sur les moyens déployés pour répondre aux objectifs
- À veiller à ce que les moyens mobilisés donnent les résultats attendus.
- À évaluer ces résultats et à mesurer leurs impacts.

Afin de coordonner efficacement les actions de la CLA et ses objectifs d'évaluation, la Ville d'Écully se propose d'utiliser tout au long de la durée de la convention un outil de pilotage. Plusieurs éléments seront ainsi mesurés comme l'évolution du diagnostic du quartier, l'atteinte des objectifs par orientation de la CLA (indicateurs qualitatifs et quantitatifs), les risques liés aux actions mises en œuvre dans le cadre du déploiement de la CLA, etc.

En outre, une attention particulière est consacrée à la collaboration et au pilotage partagé entre les acteurs puisqu'une partie de l'évaluation se concentrera notamment sur le suivi des instances chargées de la mise en œuvre de la CLA.

7.4.1 Piloter la Convention Locale d'Application de manière partagée

L'évaluation s'affirme comme un instrument de pilotage partagé, offrant une plateforme inclusive où les habitants, les autorités locales, les partenaires institutionnels, les structures associatives, et le bailleur contribuent activement. Cette approche favorisera la prise de décision concertée et l'alignement des actions sur les aspirations de la communauté.

7.4.2 Renforcer l'efficacité et l'efficacé de la CLA

L'évaluation sera axée sur l'efficacité opérationnelle, la maximisation de l'impact des interventions, et l'optimisation des ressources. Une analyse rigoureuse des résultats permettra de déterminer les meilleures pratiques, d'identifier les axes d'amélioration, et d'ajuster les stratégies pour accroître la pertinence des actions entreprises.

7.4.3 Renforcer les connexions entre les besoins des habitants et les orientations de la CLA

L'évaluation sera conçue pour établir des liens tangibles entre les préoccupations quotidiennes des habitants et les orientations stratégiques de la CLA. Cela garantira que les actions entreprises répondent véritablement aux besoins et aux attentes de la population locale.

7.4.4 Ajuster la CLA en continu

L'aspect dynamique de l'évaluation sera mis en exergue par des revues de projet annuelles, une évaluation à mi-parcours (2027), et une évaluation finale (2030). Cette approche permettra d'ajuster constamment la CLA en réponse aux évolutions du quartier et aux enseignements tirés des expériences passées, mais également de pouvoir prendre en compte les évolutions de la Métropole de Lyon et du Contrat de Ville Métropolitain.

7.4.5 Rendre compte aux habitants et aux porteurs de projet

La transparence devra être une caractéristique fondamentale du système d'évaluation. En rendant compte régulièrement des avancées, des succès, des échecs, et des ajustements, les habitants resteront informés, renforçant ainsi la confiance dans le processus et garantissant l'implication continue des parties prenantes.

7.4.6 Garantir l'opérationnalité à la CLA

L'évaluation sera conçue pour maintenir une opérationnalité constante de la CLA. Cette dimension opérationnelle garantira une mise en œuvre efficace des actions définies, assurant ainsi l'atteinte des objectifs fixés.

7.5 Propositions pour le système d'évaluation

7.5.1 Proposition 1 : Instaurer un système d'évaluation en trois temps forts

- Revues de Projet Annuelles : ces revues permettront d'examiner en détail les projets mis en œuvre au cours de l'année, avec des zooms évaluatifs. Ces zooms auront pour ambition d'analyser les réussites, les échecs, et les questionnements sur la pertinence ou le dimensionnement des actions entreprises.
- Évaluation à Mi-Parcours (2027) : cette évaluation sera l'occasion d'évaluer spécifiquement la mise en œuvre opérationnelle de la CLA, son impact sur le quartier et de mesurer l'avancée de la mobilisation du droit commun.
- Évaluation Finale (2030) : La phase finale de l'évaluation fournira une synthèse complète des résultats de la CLA, établissant les enseignements tirés et les perspectives pour l'avenir.

7.5.2 Proposition 2 : Prise en compte des spécificités du quartier dans la démarche d'évaluation

La spécificité du quartier Sources Pérollier, marqué par sa différence avec la ville-cœur, son histoire et sa topographie nécessite une approche dédiée pour tenir compte de cette configuration.

Il sera dès lors judicieux de déterminer des focus territoriaux propre aux deux zones primaires que sont "Les Sources" et "Le Pérollier" en identifiant des thématiques spécifiques pour chacune de ces deux zones, telle que le vieillissement ou la prévention de la délinquance, le système d'évaluation sera plus adapté aux réalités éculloises...

7.5.3 Proposition 3 : Mise en place d'un système d'observation en continu

L'observation en continu devra être instaurée comme essentielle au système d'évaluation. Outre les indicateurs ciblés dans la déclinaison de la stratégie opérationnelle, il sera pertinent de pouvoir s'associer à la démarche commune de collecte entreprise par la Métropole de Lyon via l'agence d'urbanisme afin de disposer de jeux de données structurantes et communes à l'ensemble des territoires prioritaires. L'ensemble de ces indicateurs seront consignés dans l'outil de pilotage de la CLA et permettra de pouvoir établir une évaluation annuelle.

Des initiatives complémentaires (enquêtes habitants, concertations spécifiques) pourront être conduites pour venir clarifier ou accentuer l'observation d'un phénomène ou d'une tendance supposée.

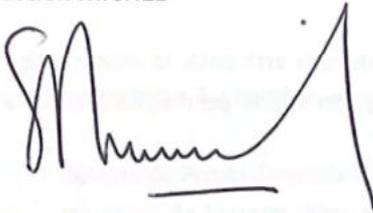
7.5.4 Proposition 4 : S'appuyer sur le Carrefour des Acteurs et promouvoir la participation citoyenne

Le récent Carrefour des Acteurs a pu mettre en exergue son utilité dans la lecture du quartier, son évolution et le repérage des besoins prioritaires, il sera donc amené à jouer un rôle central dans le système d'évaluation.

Via la mise en œuvre de temps spécifiques dédiés à l'accueil des nouveaux arrivants, la mise en œuvre d'écoute en bas des tours, l'organisation de diagnostics en marchant, son action permettra d'enrichir le diagnostic du quartier Sources Pérollier.

Signataires

Le Maire d'Écully
Sébastien MICHEL



La préfète,
Secrétaire générale,
Préfète déléguée pour l'égalité des chances

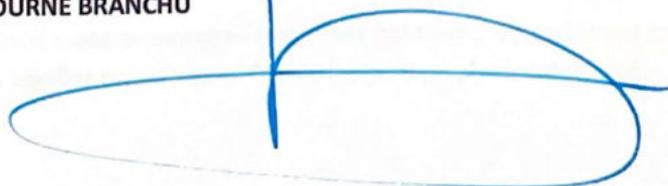
Vanina NICOLI

Le Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge de la Politique de la Ville
Renaud PAYRE

La Directrice générale de la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône
Véronique HENRI BOUGREAU

La Directrice Générale d'Alliade Habitat
Elodie AUCOURT 
Groupe Action Logement
La Directrice Générale
Elodie AUCOURT

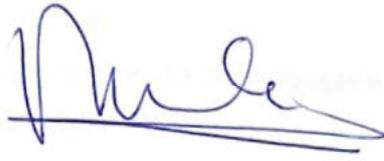
Le Directeur académique des services de l'Éducation nationale du Rhône
Jérôme BOURNE BRANCHU



Le Directeur de l'agence France Travail de Tassin-la-demi-lune

Pierre-Yves GARGUIT

Patricia FELIX



France Travail de Tassin

3 Avenue du Général Brosset

69160 Tassin la Demi-Lune

8 Glossaire

AESH : Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap

AFOM : Atouts Forces Opportunités Menaces

ALTM : Agence Lyon Tranquillité Médiation

AME : Appui aux Mutations Economiques

ARS : Agence Régionale de Santé

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ASV : Atelier Santé Ville

AVIP : crèche A Vocation d'Insertion Professionnelle

AVIS : crèche A Vocation d'Insertion Sociale

CAF : Caisse des Allocations Familiales

CLA : Convention Locale d'Application

CLAS : (éducation nationale)

CLSPD : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CMP : Centre Médico Psychologique

CNAF : Caisse Nationale d'Allocations Familiales

CNAV : Caisse Nationale d'Allocation Vieillesse

COVID : Corona Virus Disease

CSP : Catégorie Socio Professionnelle

CTIe : Conférence Territoriale Insertion Emploi

CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Sociale

CVM : Contrat de Ville Métropolitain

DEFM : Demandeur d'Emploi en Fin de Mois

DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

FLE : Français Langue Etrangère

GSUP : Gestion Sociale Urbaine de Proximité

HLM : Habitation à Loyer Modéré

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

IRIS : Ilots Regroupés pour l'Information Statistique

LAEP : Lieu d'Accueil Enfant Parent

LPO : Ligue de Protection des Oiseaux
MDML : Maison de la Métropole de Lyon
PEDT : Projet Educatif De Territoire
PHARE : Programme de lutte contre le HARCèlement à l'Ecole
PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration
PLUS : Prêt Locatif à Usage Social
PMI : Protection Maternelle et Infantile
PRE : Programme de Réussite Educative
QPV : Quartier Politique de la Vile
QVA : Quartier de Veille Active
RASED : Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté
REP : Réseau d'Education Prioritaire
RFR : Revenu Fiscal de Référence
REAAP : Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
RPLS : Répertoire des Logements Locatifs des bailleurs Sociaux
RSA : Revenu de Solidarité Active
SDES : Service des Données et Etudes Statistiques
SYTRAL : Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise
TCL : Transports en Commun Lyonnais
TFPB : Taxe Foncière sur le Patrimoine Bâti
UC : Unité de Consommation
UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
ZFE : Zone à Faible Emission